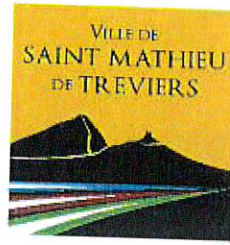


Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023



BUDGET PRIMITIF 2023

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

- 1 – Eléments de contexte
 - 1.1 – Contexte national
 - 1.2 – Contexte local
- 2 – Les priorités du budget 2023
- 3 – Ressources et charges des sections de Fonctionnement et d'Investissement
 - 3.1 – Vue d'ensemble
 - 3.2 – La section de Fonctionnement
 - 3.3 – La section d'Investissement
- 4 – Niveau de l'épargne brute (CAF) et de l'épargne nette
- 5 – La dette
 - 5.1 – Evolution de la dette
 - 5.2 – Extinction de la dette
 - 5.3 – Le ratio de désendettement
- 6 – Taux d'imposition
- 7 – Principaux ratios
- 8 – Qualité comptable de la collectivité
- 9 – Effectifs de la collectivité et charges de personnel

1 - ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 – CONTEXTE NATIONAL :

Dans un contexte de crise énergétique et d'inflation, la loi de Finances 2023 a été promulguée le 30 décembre 2022 dans un climat social morose. Cette loi de Finances a été élaborée sur des prévisions de déficit public stabilisé à 5% du PIB, avec un déficit de l'Etat de 165 milliards d'euros et une dette publique qui baisserait de 111,6% du PIB en 2022 à 111,2% en 2023.

Des dispositifs d'aide face au choc énergétique sont prévus tels que :

- le bouclier tarifaire énergétique pour les petites collectivités,
- une indemnité carburant pour les travailleurs aux revenus les plus modestes,
- un amortisseur électricité pour les petites communes,
- une reconduction et un élargissement du filet de sécurité. Celui-ci permet à des collectivités en difficulté de bénéficier d'un soutien de l'Etat pour faire face à l'augmentation de certaines dépenses : revalorisation du point d'indice et dépenses d'approvisionnement en énergie, électricité et chauffage urbain et d'achat de produits alimentaires.

La commune de Saint Mathieu de Trévières n'est pas éligible aux dispositifs d'aide.
Les mesures vertueuses prises par la collectivité nous excluent de ces dispositifs.

Un mécanisme d'indexation sur l'inflation du barème de l'impôt sur les revenus 2022 vise à protéger le pouvoir d'achat des ménages.

L'emploi et les entreprises bénéficient d'un financement exceptionnel de l'apprentissage et de nouveaux crédits ouverts pour maintenir les salariés en emploi. En vue d'accroître la compétitivité des entreprises, la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sera supprimée sur deux ans.

Dans la sphère publique, les budgets des ministères et les effectifs publics sont en hausse.

Au niveau local, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) augmente de 320 millions d'euros mais n'est pas indexée sur l'inflation. En compensation de la CVAE, une fraction de TVA, affectée à un fonds national d'attractivité économique des territoires, est attribuée à différentes collectivités territoriales (dont les communes).

Un fonds vert doté de deux milliards d'euros doit venir soutenir les projets de transition écologique et d'amélioration du cadre de vie pour les collectivités territoriales.

1.2 – CONTEXTE LOCAL :

➤ La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL)

La commune de Saint Mathieu de Trévières fait partie de la CCGPSL qui regroupe 36 communes.

Services mutualisés :

La commune adhère aux services mutualisés suivants :

- Actes notariés et prestation conseil.
- Assistance juridique.
- Observatoire fiscal.
- Mise à disposition des logiciels SIG (système d'information géographique).
- Dématérialisation des actes vers la Sous-Préfecture.
- Prêt de matériel.

Ces services ne sont pas facturés.

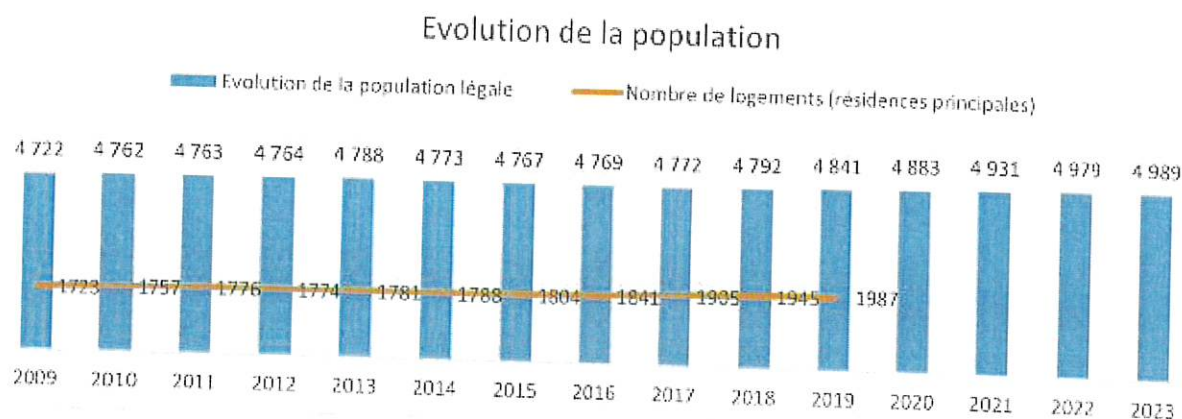
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

L'aire d'accueil des gens du voyage relève de la compétence intercommunale. Par convention, la commune met à disposition du personnel pour la tenue de la régie, la gestion des entrées/sorties et la surveillance. Elle perçoit à ce titre environ 26 K€.

L'intercommunalité accompagne les communes dans la réalisation des projets d'investissement avec l'attribution d'aides de 30 K€ maximum par an. La commune sollicite ces fonds de concours chaque année.

➤ **La commune de Saint Mathieu de Tréviers**
Elle compte 4 989 habitants au 1^{er} janvier 2023.

Evolution de la population légale (source INSEE)



Entre 2022 et 2023, la population a augmenté de 10 habitants.

Le nombre d'habitants moyen par foyer diminue, il passe de 2.74 en 2009 à 2.44 en 2019.

2 - LES PRIORITES DU BUDGET

Ce budget a été élaboré sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 15 décembre 2022.

L'ambition pour l'année 2023, sans augmentation de la fiscalité locale, est de continuer à répondre aux attentes des administrés qui demeurent fortes en matière de qualité et de proximité des services publics.

En dépenses de fonctionnement, les priorités sont :

- **Crise énergétique** : contrôler les dépenses par le déploiement du plan de sobriété communal.
- **Ressources humaines** : maîtrise de la masse salariale par une politique vertueuse en matière de gestion des emplois et des compétences.
- **Espaces publics** : mettre en place des actions qui permettent un cadre de vie plus harmonieux. Poursuivre notre politique d'accueil au sein de nos infrastructures communales en mettant à disposition des espaces publics régulièrement entretenus. Lutter contre les incivilités par des actions de prévention et un contrôle accru.
- **Jeunesse** : garantir une qualité d'accueil dans les écoles et les Mazets avec un personnel formé et compétent et des locaux entretenus.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

- Sécurité et prévention : maintenir des objectifs ambitieux en matière de politique générale relative à la sécurité et à la prévention.

En 2023, la commune s'attachera à nouveau à préserver un niveau de vigilance élevé afin de contrôler l'évolution des dépenses de fonctionnement et garantir les équilibres budgétaires et les marges de manœuvre financières.

La priorité en matière de financement des investissements reste l'autofinancement et la recherche de cofinancements les plus élevés possibles avec nos partenaires privilégiés que sont la Région, le Département, l'Etat et la Communauté de Communes.

Cette politique volontariste nous permet d'investir dans les projets suivants :

- Mise en place d'un programme pluriannuel de confort thermique dans les écoles.
- Préservation de l'environnement et transition écologique.
- Achèvement du programme de préservation et valorisation de Saint Mathieu.
- Aménagements urbains et paysagers.
- Mise en valeur du patrimoine.
- Aménagements pour répondre aux besoins culturels : salle d'exposition et médiathèque.
- Création d'un gymnase et amélioration des infrastructures sportives existantes.
- Sécurité et prévention inondation et incendie.

3- RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Formellement, le budget 2023 est marqué par un changement de nomenclature comptable qui bascule de la norme M14 à la norme M57.

Les principales modifications de la nomenclature M57 sont :

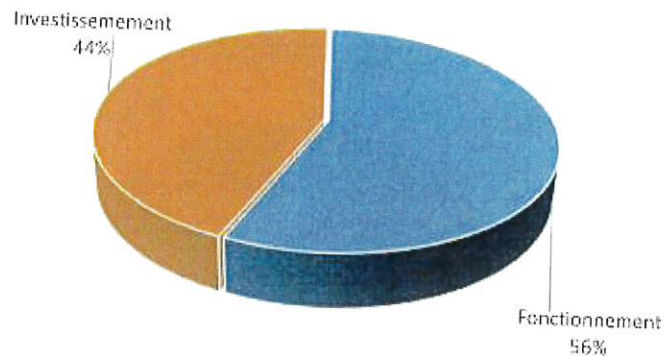
- L'application de la règle prorata temporis pour les nouvelles immobilisations.
- Le chapitre 022 « Dépenses imprévues » n'est autorisé que pour les dépenses qui comportent uniquement une autorisation de programme (AP) et une autorisation d'engagement (AE). Il est remplacé par les virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section. Des virements de crédits peuvent être effectués du chapitre 012 « Dépenses de personnel » mais il ne peut pas être abondé.
- Le chapitre 73 « Impôts et taxes » est scindé en deux chapitres : le chapitre 73 « Impôts et taxes » qui contient l'attribution de compensation et le chapitre 731 « Fiscalité locale » dans lequel est réparti la fiscalité locale.
- Les recettes qui concernent le remboursement des sinistres par les assureurs sont désormais incluses dans le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » au lieu d'être inscrites au chapitre 77 « Produits exceptionnels » avec la nomenclature M14.
- Le compte 678 « dépenses exceptionnelles » au chapitre 67 n'existe plus.

3.1 - VUE D'ENSEMBLE

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement 5 041 205 €
- En section d'investissement 3 955 930 €

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023



On distingue deux catégories d'inscriptions budgétaires :

- Les dépenses et les recettes réelles qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif.
- Les dépenses et les recettes d'ordre qui sont des opérations comptables internes à la collectivité n'entraînant pas de mouvement de trésorerie (exemples : amortissements, travaux en régie...).

La masse budgétaire globale pour l'année 2023 (mouvements réels et ordre) s'élève à 8 997 136 €.

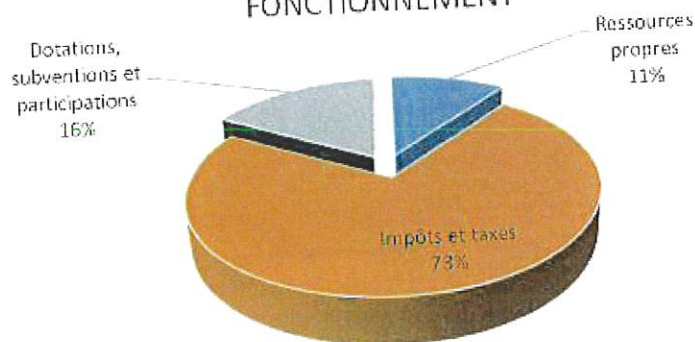
3.2 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement qui s'établissent comme suit, prévoient une augmentation de 2% de budget à budget :

CHAPITRES	BP+DM 2022	PREVISIONS 2023	ECART
013 - Atténuations de charges	43 000	31 000	-12 000
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	336 330	349 570	13 240
73 - Impôts et taxes	3 324 528	498 400	127 272
731 - Fiscalité locale		2 953 400	
74 - Dotations, subventions et participations	736 600	750 500	13 900
75 - Autres produits de gestion courante	151 141	158 700	7 559
TOTAL DES RECETTES REELLES	4 591 599	4 741 570	149 971
042 - Opérations d'ordre de transfert entre les sections	12 646	5 646	-7 000
TOTAL GENERAL HORS REPORT DE RESULTAT	4 604 245	4 747 216	142 971
002 - Résultat de fonctionnement reporté	207 450	293 989	86 539
TOTAL CUMULE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 811 695	5 041 205	229 510

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 013 - Atténuations de charges : ce chapitre concerne les remboursements du supplément familial de traitement versé aux agents par la collectivité et les remboursements sur rémunération du personnel. Il est en diminution de -29%, ces recettes sont toujours budgétisées avec prudence.

Chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses : ce chapitre comprend les recettes liées aux services rendus pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les accueils de loisirs, les concessions dans les cimetières, la régie Médiathèque...

Chapitre 73 - Impôts et taxes : est inscrite dans ce chapitre l'attribution de compensation reversée par la CCGPSL qui reste stable par rapport au BP 2022.

Chapitre 731 - Fiscalité locale : l'augmentation des recettes fiscales, +3%, résulte de l'évolution des bases fiscales établies par l'Etat et du dynamisme de ces bases qui se confirme d'année en année au travers des constructions nouvelles.

En 2023, aucune augmentation de la fiscalité n'est prévue, la commune a fait le choix ne pas alourdir la pression fiscale pour préserver le pouvoir d'achat des familles et maintient les mêmes taux d'imposition depuis 2001.

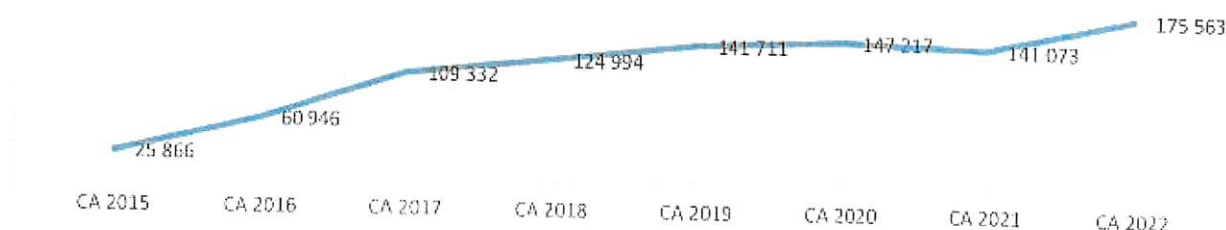
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations : ce chapitre comprend les dotations d'Etat : dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation de solidarité rurale (DSR) et la dotation nationale de péréquation (DNP) qui représentent 86% du chapitre.

Il convient également de noter dans les recettes significatives, la participation de la CAF dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse estimée à 62 000 €.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : ce chapitre concerne les revenus locatifs. Depuis 2015, le choix de la majorité municipale a été d'investir dans la construction et la réhabilitation de bâtiments pour générer des revenus locatifs et accroître ses recettes propres. Cette politique permet de ne pas exercer de pressions fiscales et palie en partie les baisses de dotations d'Etat.

Le graphique ci-dessous démontre que ce choix a été plus que favorable à la collectivité, malgré une légère diminution en 2021 qui correspond à une mesure sociale de réductions de loyers dans le cadre de la crise sanitaire.

Evolution des loyers



Avec le succès de la location de la salle des Familles et l'ouverture de l'espace de coworking, les recettes encaissées en 2022 ont augmenté de 20%.

Les dépenses de fonctionnement :

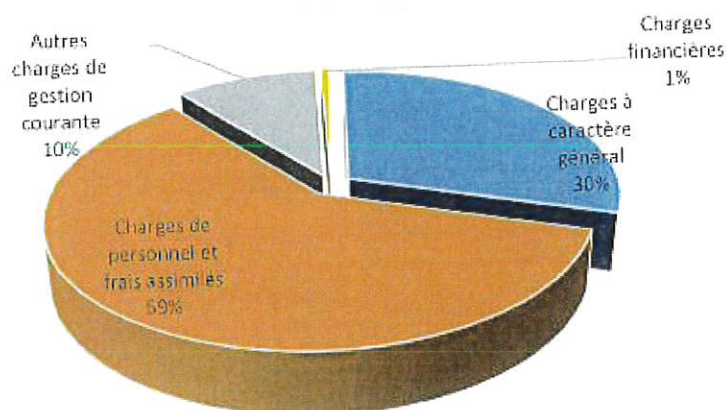
Comme déjà évoqué lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2023, les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation de 6,15%, cette évolution porte pour l'essentiel sur les frais de personnel (augmentation du point d'indice de rémunération des agents de la fonction publique), sur les charges à caractère général (hausse du prix de l'énergie et inflation). Comme vu précédemment, les dépenses imprévues ne peuvent plus être inscrites au chapitre 022, le montant de 47 000 € prévu a donc été inscrit au compte 60618 « fournitures non stockables : achats divers ».

Les crédits sont répartis ainsi :

CHAPITRES	BP+DM 2022	PREVISIONS 2023	ECART
011 - Charges à caractère général	939 303	1 126 930	187 627
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 156 606	2 225 127	68 521
65 - Autres charges de gestion courante	373 824	374 090	266
66 - Charges financières	31 784	18 897	-12 887
67 - Charges exceptionnelles	10 000	2 000	-8 000
68 - Dotations aux amortissements et provisions	4 100	5 610	1 510
TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 515 617	3 752 654	237 037
042 - Opérations d'ordre de transfert entre les sections	680 444	692 563	12 119
TOTAL GENERAL HORS REPORTS DE RESULTAT	4 196 061	4 445 217	249 156
023 - Virement à la section d'investissement	597 243	595 988	-1 255
TOTAL CUMULE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 793 304	5 041 205	247 901

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 011 – Charges à caractère général : les charges à caractère général s'établissent à 1 126 930 € contre 939 303 € en 2022. Ces dépenses concernent le fonctionnement des structures et les services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, impôts et taxes payés par la commune, primes d'assurances, contrats de maintenance, prestations de service, etc....

L'augmentation provient essentiellement des postes correspondant aux fluides et un montant de 47 000 € à afin de faire face à l'inflation et aux besoins de solidarité.

Les autres postes s'équilibrent avec des hausses ou des baisses contenues et un travail d'optimisation des dépenses, réalisé lors des réunions d'arbitrages budgétaires.

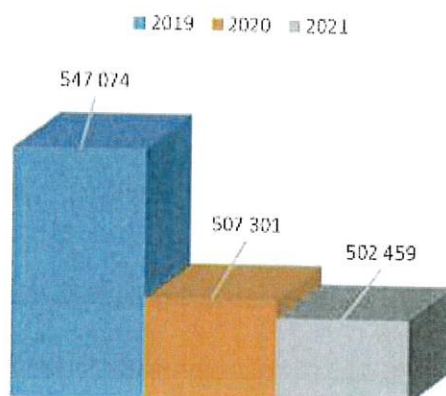
ECLAIRAGE PUBLIC :

L'augmentation prévue au BP 2023 est de 14 060 € par rapport au BP 2022.

De 2019 à 2021, des travaux d'investissement ont été réalisés pour des changements des lampes par des Leds, pour un coût de 352 631 €.

Sur cette même période, ces travaux ont permis une économie de 44 615 kWh, soit 12 143 €.

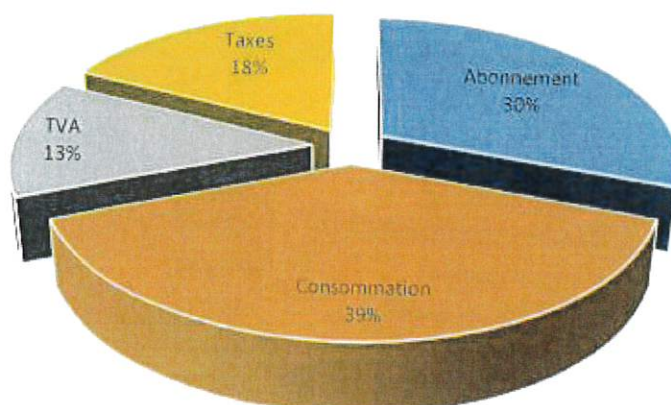
Consommation E.P. en KWh



Pour l'année 2022 le nombre de KWh consommé est de 344 506.

En 2022, une partie de l'économie relève des travaux d'investissement réalisés pour un montant de 82 622 € et d'autre part de l'extinction nocturne. Plus de la moitié de la facture correspond aux frais d'abonnement et aux taxes, la part de la consommation n'est que de 39%.

Répartition de la facturation pour l'année 2022 :



Chapitre 012 – Charges de personnel : Les charges de personnel s'établissent à 2 225 127 € contre 2 174 997 € en 2022, soit une hausse de 50 130 €.

La hausse s'explique par les règles d'évolutions statutaires des agents (Glissement Vieillesse Technicité) qui, comme chaque année, apportent mécaniquement des charges supplémentaires : avancements d'échelon, avancements de grade et promotions internes.

Sont également comprises dans cette augmentation, les mesures réglementaires déjà prises courant 2022 et qui vont peser en 2023 en année pleine :

- La revalorisation du point d'indice de +3,5 % depuis le 1^{er} juillet 2022.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

- La revalorisation du SMIC (+0,9 % au 1^{er} janvier 2022, +2,65 % au 1^{er} mai 2022, +2 % au 1^{er} août 2022).
- 2% d'augmentation ont été prévus sur les traitements bruts pour faire face aux éventuelles réévaluations (point d'indice et SMIC).

Ces dépenses ont pu être limitées par le non-remplacement de 2 départs.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :

Les autres charges de gestion courante correspondent aux indemnités versées aux élus, aux subventions versées aux associations, le financement du CCAS et la contribution au SDIS qui s'élève pour 2023 à 148 842 €, soit 6% d'augmentation.

Les dépenses du CCAS n'ayant pas augmentées, le montant de la subvention a été ajusté.

Chapitre 66 – Charges financières : La baisse de l'annuité de remboursement des intérêts de la dette constatée dans ce chapitre est liée à une dette vieillissante.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : Ce chapitre correspond aux annulations et réductions de titres. Ces dépenses sont estimées à 2 000 € car non connues à ce jour.

3.3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'Investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

CHAPITRES	BP + DM 2022	RAR 2022	BP 2023	TOTAL BP 23
13 - Subventions d'investissement	714 438	193 368	529 597	722 965
16 - Emprunts et dettes assimilées				0
165 - Dépôts et cautionnements reçus	7 800		7 800	7 800
10 - Dotations, fonds divers et réserves	266 200		265 000	265 000
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	856 975		826 349	826 349
Total des recettes réelles d'Investissement	1 845 413	193 368	1 628 746	1 822 114
021 - Virement de la section de Fonctionnement	597 243		595 988	595 988
040 - Opérations d'ordres entre les sections	680 444		692 563	692 563
041 - Opération patrimoniales	146 805		32 803	32 803
Total général	3 269 904	193 368	2 950 100	3 143 469
001 - Solde d'exécution positif reporté	802 548		812 461	812 461
Total cumulé	4 072 453	193 368	3 762 561	3 955 930

Financement des dépenses réelles d'investissement :

- L'autofinancement.
- Le FCTVA.
 - La collectivité perçoit le remboursement TVA des travaux qui ont été réalisés l'année précédente. Pour 2023, le montant du FCTVA est évalué à 200 000 €.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

- La Taxe d'Aménagement.
- Les subventions d'équipement qui vont financer les opérations suivantes :
 - Voirie Cami Del Ormeu, avenue des Romarins (Département).
 - Travaux écoles A. Gelly et Fontanilles (DETR).
 - Voirie Cami de Las Oliveidas (Fonds de Concours CCGPSL).
 - Equipement Police Municipale (Région).
 - Construction d'un gymnase (Département, Région).
 - Requalification quartier Saint Mathieu (Département).

Les montants de subventions sont amenés à évoluer dans le courant de l'année au fur et à mesure que les cofinancements demandés seront notifiés. Par mesure de prudence, ils ne sont pas inscrits au BP. Aucun recours à l'emprunt n'est prévu cette année.

Détail des restes à réaliser en recette 2022 :

Réhabilitation centre ancien	83 418 €
Etudes Halles Gourmandes	3 000 €
Création d'une cour Oasis : études	5 950 €
Création d'une cour Oasis : travaux	15 000 €
Rénovation tennis club	80 000 €
Illuminations	6 000 €
Total	193 368 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	BP + DM 2022	RAR 2022	BP 2023	TOTAL BP 23
20 - Immobilisations incorporelles	529 078	79 215	307 000	386 215
204 - Subventions d'équipement versées	142 141	141 141		141 141
21 - Immobilisations corporelles	1 552 509	395 114	1 761 911	2 157 025
23 - Immobilisations en cours	1 248 272	4 431	880 000	884 431
10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 470		1 000	1 000
1641 - Emprunts et dettes assimilées (rembst)	425 731		347 669	347 669
165 - Dépôts et cautionnements reçus	7 800			0
Total des dépenses réelles d'investissement	3 912 002	619 901	3 297 580	3 917 481
040 - Opérations d'ordres entre sections	12 646		5 646	5 646
041 - Opérations patrimoniales	146 805		32 803	32 803
Total cumulé	4 071 453	619 901	3 336 029	3 955 930

Programme annuel d'investissement pour 2023 :

Activités, commerces	60 000 €
Aménagements urbains et paysagers / Valorisation du patrimoine	632 293 €
Culture	326 000 €
Ecole, jeunesse	226 000 €

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Environnement et transition écologique	327 000 €
Equipements techniques municipaux	119 218 €
Solidarité	50 000 €
Requalification quartier Saint Mathieu	235 000 €
Sécurité et prévention	127 400 €
Sport et activités de pleine nature	846 000 €
Total	2 948 911 €

Détail des restes à réaliser en dépense par opérations :

Activités, commerces	6 403 €
Aménagements urbains et paysagers	205 956 €
Culture	7 500 €
Ecoles, Jeunesse	25 884 €
Environnement	39 069 €
Equipements techniques municipaux	45 686 €
Requalification quartier Saint Mathieu	36 664 €
Révision du PLU	27 192 €
Sécurité, prévention	3 333 €
Sport et activités de pleine nature	258 878 €
TOTAL	619 901 €

La création du gymnase va faire l'objet d'une autorisation de programme comme décrite ci-dessous :

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025
AP2023-01	Création d'un gymnase	2 819 000,00	479 000,00	2 140 000,00	200 000,00

Financement	
FCTVA	385 355,00
Subventions	1 600 000,00
Participations	500 000,00
Autofinancement	333 645,00

4 – NIVEAU DE L'EPARGNE BRUTE (CAF) ET DE L'EPARGNE NETTE :

Capacité d'Autofinancement brute 994 526 €

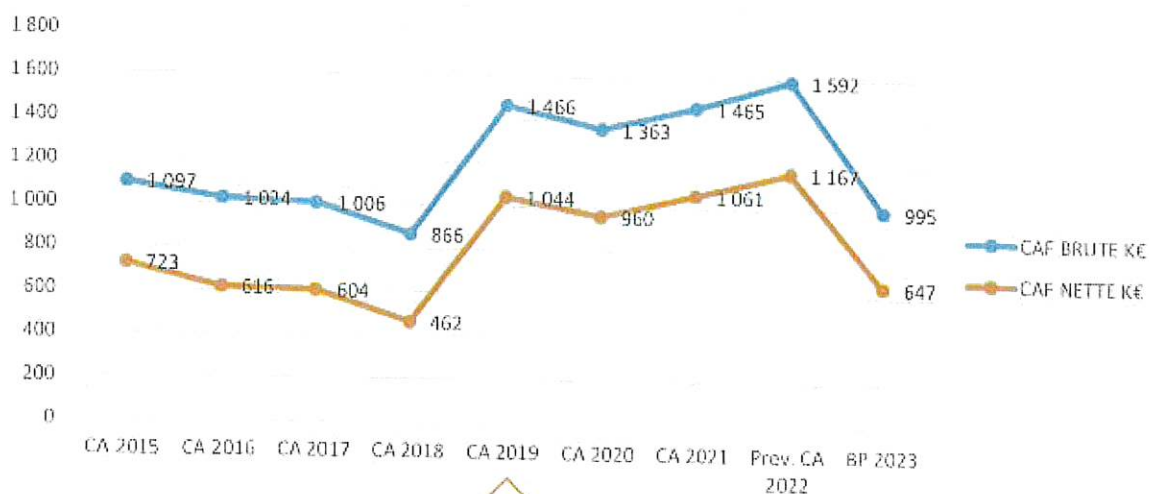
La CAF brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement.

Capacité d'Autofinancement nette 646 737 €

La CAF nette correspond à l'épargne de la commune à laquelle on soustrait le remboursement de la dette en capital.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Evolution de la CAF de 2015 à 2023



↑
Impact transfert compétence
assainissement à la CCGPSL

La CAF est en diminution, conséquence de l'inflation.

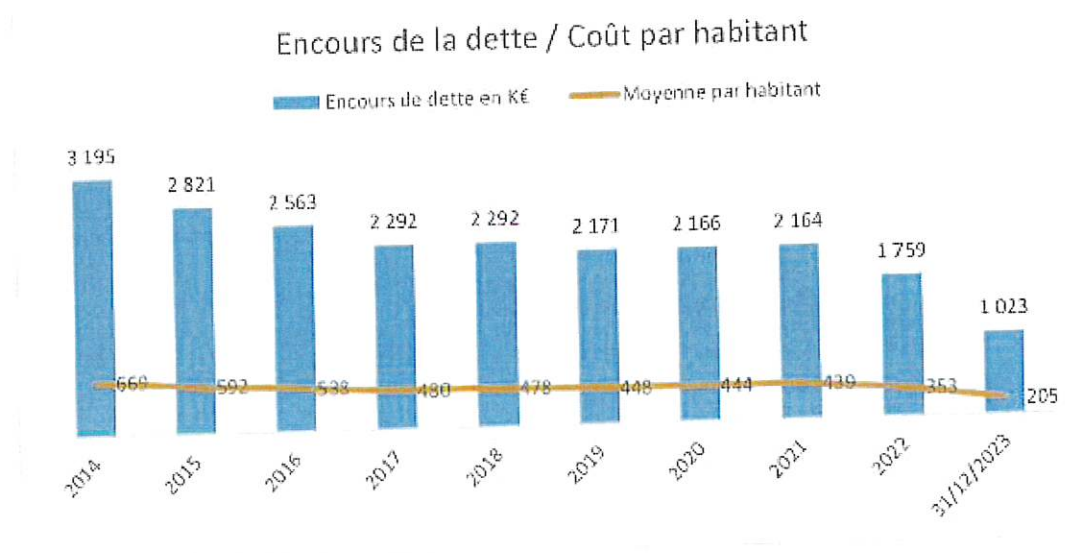
Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

5 - LA DETTE

La collectivité porte une attention particulière à la dette et à son évolution. Cette gestion vigilante du niveau d'endettement permet aujourd'hui à la collectivité de porter ses projets. De ce fait, un recours à l'emprunt dans les prochaines années est tout à fait envisageable sans mettre en difficulté la commune.

La dette se situe à 205 € par habitant, la dernière moyenne connue de la strate approche les 741 € par habitant.

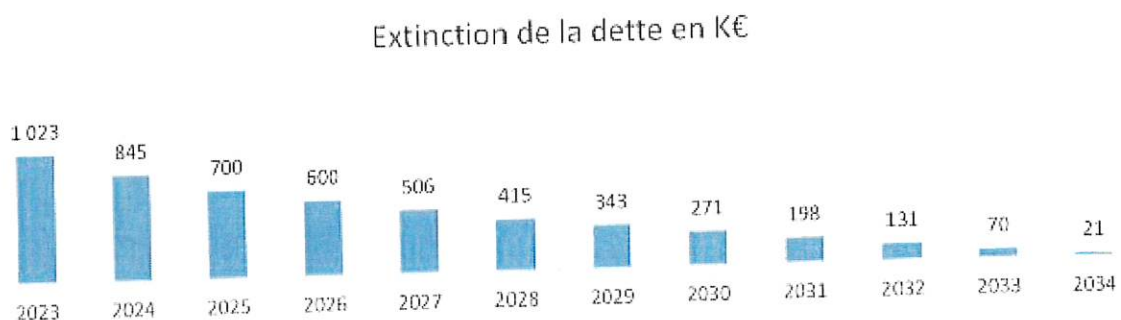
5.1 - Evolution de la dette :



5.2 - Extinction de la dette :

Le graphique suivant présente l'évolution des annuités à régler dans le futur :

A dette inchangée, la collectivité aura remboursé la totalité de sa dette durant l'année 2034.



5.3 - Ratio de désendettement :

Le ratio de désendettement indique le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si la totalité de la Capacité d'Autofinancement brute y était consacrée.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Le ratio de la commune se positionne à **1,04 an**, soit un niveau nettement inférieur à la capacité de désendettement moyenne des collectivités de même strate qui est de 4,4 années.

Ce ratio est défini de la façon suivante :



La commune est aujourd'hui faiblement endettée et poursuit son désendettement.

6- TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition pour 2023 restent inchangés et ce depuis 2001 :

Taxe Foncière Bâti	Taxe Foncière Non Bâti
46,09	106,09

7 - PRINCIPAUX RATIOS

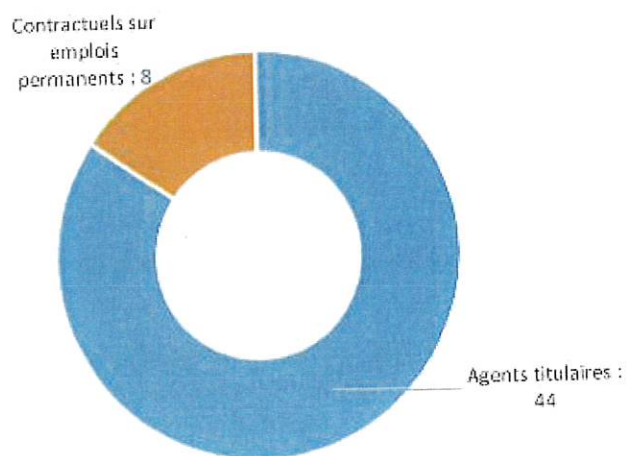
Ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (source DGCL)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	751	820
Produits des impositions directes / population	592	477
Recettes réelles de fonctionnement / population	850	1023
Dépenses d'équipement brutes / population	591	294
Encours de la dette / population	205	741
DGF / population	85	153

Ces ratios témoignent de la gestion responsable de la collectivité dont les recettes et la DGF sont inférieures à la moyenne nationale de la strate.

C'est grâce à un faible niveau d'endettement et une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement qu'il est possible d'effectuer des dépenses d'équipements conséquentes.

9 – EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

Au 1^{er} janvier 2023, l'effectif global présent est de 52 agents dont 44 titulaires et 8 agents contractuels sur emplois permanents.



Concernant les agents contractuels sur emplois permanents, six sont affectés aux écoles, un aux actions de médiation socio-sportives et enfin un agent au Pôle Services Techniques, Patrimoine et Transition Ecologique.

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERE - COMMUNE - BP - 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : **COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340276100018

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'assiette de l'impôt, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 6721-2 du GOC.

(2) À compléter s'il s'agit d'un budget annexé.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERIS - 34 - COMMUNE

BP
2023

SOMMAIRE

Page	I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	Jointes
0	A - Informations statistiques, fiscales et financières	X
4	B - Modalités de vote du budget	X
5	C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	X
6	C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - PAR Dépenses	X
7	C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - PAR Recettes	X
	II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	
8	A - Vue d'ensemble - Vote et reports	X
9	B1 - Présentation des AP votés	X
10	B2 - Présentation des AE votés	X
11	C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	X
14	C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	X
23	D1 - Balance générale - Dépenses	X
28	D2 - Balance générale - Recettes	X
	III - VOTE DU BUDGET	
19	A - Section de l'investissement - Vue d'ensemble	X
21	A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	X
28	A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	X
24	A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement	X
25	A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées	X
28	A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	X
30	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	X
35	B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	X
37	B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	X
	IV - ANNEXES	
	A - Présentation globale	
39	A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	X
41	A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	X
	B - Annexes patrimoniales	
43	B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X
44	B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X
50	B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X
51	B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'emprunt	X
52	B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X
54	B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X
55	B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X
52	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X
55	B3.1 - Etat des provisions constituées	X
60	B3.2 - Etirement des provisions	X
61	B4 - Etat des charges transférées	X
62	B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	X
63	B6 - Prêts	X
64	37.1 - Etat synthétique des engagements donnés	X
65	37.2 - Etat synthétique des engagements reçus	X
65	37.3 - Etat des emprunts garantis	X
67	37.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	X
68	37.5 - Etat des contrats de crédit-bail	X
69	37.6 - Etat des marchés de partenariat	X
70	37.7 - Etat des recettes gravées d'affectation spéciale	X
71	37.8 - Autres engagements donnés	X
79	J8 - Subventions versées	X
74	B8 - Etat du personnel	X
73	B9 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X
80	B11.1 - Liste des organismes de regroupement	X
81	B11.2 - Liste des établissements publics créés	X
82	B11.3 - Liste des services individuels dans un budget annexe	X
	C - Annexes budgétaires	
83	C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	X
84	C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	X
	D - Autres éléments d'information	
86	D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X
	D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : budget	Sans objet
	D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : compte d'exploitation	Sans objet
87	D3 - Décision en matière de taux	X
	D4.1 - Etats de la répartition de la TRQM - Investissement	Sans objet
	D4.2 - Etat de la répartition de la TRQM - Fonctionnement	Sans objet
	D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Sans objet
	D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Sans objet

accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	4 989

Informations fiscales (N-2)

3 634 275

Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (4)

Informations financières - ratios

	Valeurs
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	851
2 - Recettes réelles de fonctionnement / population	850
3 - Dépenses d'équipement brut / population	591
4 - Encours de dette / population (2) (3)	205
5 - DGF / population	85
6 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59,34%
7 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86,41%
8 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	72,37%
10 - Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	20,92%

(1) A considérer selon les dispositions réglementaires et selon les modalités d'application de la loi n° 2010-165 du 13 août 2010 relative à la réforme de la décentralisation, les dépenses de fonctionnement et les dépenses de capital sont imputées sur le budget de la commune de la date de leur réalisation. Les dépenses de capital sont imputées sur le budget de la commune de la date de leur réalisation.

(2) Les ratios s'appuient sur l'ensemble de la dette au 31 décembre en incluant à leur dénominateur la dette en capital et la dette en fonctionnement.

(3) L'encours de dette est exprimé en millions d'euros. Les données sont exprimées au 31 décembre 2022. Les données sont exprimées en millions d'euros. Les données sont exprimées au 31 décembre 2022. Les données sont exprimées en millions d'euros. Les données sont exprimées au 31 décembre 2022.

(4) Pour les spécifications relatives aux données statistiques.

Accusé de réception en préfecture
3402761-20230303-2023-02-013-DE
de télétransmission : 03/03/2023
réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERS - COMMUNE - BP - 2023

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	
A	B

MODALITES DE VOTE DE BUDGET

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres "opérations d'équipement" ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'articles à articles est la suivante :

657362	65748	6574811	6574812
6574813	6574814	6574817	6574818
6574819	657482	6574823	6574824
6574825	6574826	6574829	657483
6574831	6574832		

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réparti voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La compensation s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par le chapitre ou "le total".
- (2) Indiquer "sans vote formel".
- (3) Au maximum, 5% de la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par le chapitre ou "le total" des deux chapitres suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- sans vote formel sur le chapitre ou "le total".
- budget actualisé - BP + BS + DM.
- (5) Indiquer "sans vote formel" ou "avec vote formel".
- (6) A compléter par le chapitre ou "le total" des trois chapitres suivants :
- sans vote formel sur les chapitres de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (U)		CI

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	7 301 429,79	1 009 998,22	1 932 800,15
Investissement	2 286 321,74 (2)	802 548,41	812 461,11
Fonctionnement	5 015 108,05 (3)	207 449,81	1 120 339,04

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	
I + II	III + IV	III + IV	Solde (B)
I	619 301,11	193 368,00	813 269,11
II	619 301,11	193 368,00	813 269,11
	0,00	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
TOTAL	A1 + B1
Investissement	A2 + B2
Fonctionnement	A3 + B3
	2 746 069,26
	1 625 730,22
	1 120 339,04

(U) doit être complété, unipartiment en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1, après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Solde d'exécution reporté sur le compte administratif N-1, du compte administratif N-1.

(3) Résultat de l'exercice N-1, reporté sur le compte administratif N-1, du compte administratif N-1.

Préfecture de la Région Île-de-France
 213402761-20230303-2023-02-013-DE
 de transmission : 03/03/2023
 de réception préfecture : 03/03/2023

Pages

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES		1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - PAR DEPENSES		C2
DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		619 901,11
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	79 215,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	141 141,48
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	395 113,64
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 430,91
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (5)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisation de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement groupe d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement appliquée. A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la voute du compte administratif, soit en cas de report anticipé des résultats.
 Les cartes à débit de la section d'investissement sont correspondantes : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
 (2) Suivent les votes de l'assemblée délibérante.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018 et 017.
 (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 018 et 017.
 (5) La dotation 204 "subventions affectées" est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 204A.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIER - COMMUNE - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - PAR RECETTES		CS

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		
018	RSA	193 368,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	193 368,00
18	Cpte de telon : affectation (BA, règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (5)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
70	Prod. Services, domaine, vente diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement simplifiée. A savoir : en dépenses, un cas de reprise des crédits de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de rupture anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées mais non rattachées ou aux titres rattachés de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes auxquelles n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées mais non rattachées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes correspondantes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Hors restes à réaliser de vote régulier : l'assemblée de délibération.

(3) Hors restes à réaliser au chapitre 010.

(4) Hors restes à réaliser aux chapitres 016 et 042.

(5) Le chapitre 204 "subventions d'équipement versées" est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 254.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
VOTE	DEPENSES	RECETTES	
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 336 029,14	2 950 401,14
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	919 201,11	193 258,00
	901 Solde d'excédent de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 912 481,11
=			
	Total de la section d'investissement (2)	3 955 930,25	3 955 930,25
+			
VOTE	DEPENSES	RECETTES	
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 041 205,28	4 747 216,06
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 283 989,23
=			
	Total de la section de fonctionnement (3)	5 041 205,28	5 041 216,23
+			
	TOTAL DU BUDGET (4)	8 997 135,53	8 997 136,53

Accusé de réception
 034-213402761-1
 Date de télétransmission : 05/05/2023
 Date de réception : 05/05/2023

(1) A l'exception des crédits de paiement des dépenses prévues au budget, les crédits de paiement des dépenses sont en cas de reprise anticipée des réalisations.
 Les restes à réaliser de l'exercice précédent correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non imputées sur les crédits de paiement de l'exercice précédent ; en recettes, aux dépenses engagées non imputées sur les crédits de paiement de l'exercice précédent.
 (2) Total des dépenses de fonctionnement = RAR + crédits reportés + crédits de fonctionnement votés.
 (3) Total des dépenses de fonctionnement = RAR + crédits reportés + crédits de fonctionnement votés.
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOIEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)

Numéro	Libellé	Chapitre (s)	Montant
2023-01	Création d'un gymnase	20	119 000,00
		23	360 000,00
	TOTAL		479 000,00

23 Il s'agit des AP nouvelles qui sont créées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles prestations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		PRESENTATION DES AE VOTEES	
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Libellés	Chapitres
Numéros			Moyennant
TOTAL			
* AE de dépenses imputées à (2)		022	
TOTAL GENERAL			

Accusé de réception en préfecture
 du 04-21-2023 à 13h 27m - 202303-2023-02-013
 Date de dépôt en préfecture : 03/03/2023
 Date de dépôt en préfecture : 03/03/2023

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées hors de la réserve de budget. Ce la concerne des AE relatives à des nouvelles dépenses planifiées mais également des AE ajoutées en cours d'exécution.
 (2) Les dépenses sont votées par l'AE de « dépenses imputées ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses relatives à la section concernée. En fin de section, ces AE sont automatiquement supprimées de cette liste pour être remplacées.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	61

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
010	B.S.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (y compris opérations) (3)	629 078,96	79 216,08	507 000,00	607 000,00	686 216,08
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (4)	142 141,46	141 141,40	0,00	0,00	141 141,40
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 562 500,06	995 118,84	1 761 911,42	1 761 911,42	2 157 028,06
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 232) (y compris opérations) (3)	1 248 272,20	4 430,91	880 000,00	880 000,00	604 430,91
Total des dépenses d'équipement		3 472 001,10	619 801,11	2 949 911,42	2 949 911,42	3 560 912,53
10	Dotation, fonds divers et réserves	7 480,34	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 630,87	0,00	347 888,02	347 888,02	347 888,02
16	Opérations de trésorerie : affectation (B.A., 161) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		441 000,91	0,00	348 888,02	348 888,02	348 888,02
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 913 001,71	619 801,11	3 297 800,24	3 297 800,24	3 917 481,36

040	Opérations ordre transf. autre sections (7)	12 640,00		7 940,00	5 640,00	5 640,00
041	Opérations publiques (7)	148 800,78		32 800,00	32 800,00	32 800,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		161 440,78		30 740,00	30 740,00	30 740,00

TOTAL	4 072 432,50	619 801,11	3 394 029,14	3 394 029,14	3 956 830,28
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 946 630,26
---	---------------------

- (1) Voir état 1-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 610.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 relève les travaux d'investissement réalisés sur les fonds reçus en affectation. En recette, il relève, au cas échéant, l'affectation de tels travaux effectués sur un exercice précédent.
- (5) À savoir uniquement lorsque la collectivité effectue une opération telle qu'un emprunt ou l'achat d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (6) Voir le détail des opérations pour compte de tiers figuré sur cet état (voir le détail en (Y-03)).
- (7) DF-023 = R 021 ; DF-040 = R 042 ; R 040 = DF-042 ; O 041 = R 041.
- (8) Le chapitre 264 et Subventions d'équipement versées est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 234.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
010	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (regios) (sauf la 138) (3)	714 438,00	189 868,00	528 569,00	528 569,00	722 065,00
18	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (18)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		714 438,00	189 868,00	528 569,00	528 569,00	722 065,00
10	Dons, dons, fonds divers et réserves (sauf 1008)	268 200,00	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
1008	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	668 974,81	0,00	628 549,76	628 549,76	628 549,76
138	Autres subventions inval. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
18	Cible de liaison : affectation (BA, règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
026	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 139 974,81	0,00	1 099 149,76	1 099 149,76	1 099 149,76
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 045 412,81	189 868,00	1 628 749,76	1 628 749,76	1 628 749,76

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	687 249,27		666 988,00	666 988,00	666 988,00
040	Opérations non transf. entre sections (10) (11)	680 419,82		602 563,48	602 563,48	602 563,48
041	Opérations budgétaires (10)	140 804,79		32 802,00	32 802,00	32 802,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 428 491,50		1 321 354,30	1 321 354,30	1 321 354,30

TOTAL	3 209 904,09	189 868,00	2 950 101,14	2 950 101,14	0 143 469,14
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	812 481,11
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 955 130,25
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du solde de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 282 006,48
--	---------------------

(1) Voir état II-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formées par le Président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes budgétaires du chapitre 010.

(4) Baux 185, 189 et 18443.

(5) En dépenses : le chapitre 22 reverse les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il reverse, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le chapitre 1008 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le chapitre 138 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 13.

(8) A savoir uniquement lorsque la collectivité a conclu une convention initiale ou expresse au profit d'un service public non personnalisé qu'elle

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers (sauf sur le solde de la dette) est en IV-B1).

(10) DR-GRN = RI 031 ; DI-GRN = RF 049 ; RI-GRN = DR 072 ; DI-GRN = RI 081.

(11) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 60 peuvent figurer dans le total du chapitre si et seulement si après avoir réglé les provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230309-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - COMMUNE - BP - 2023

règlements applicables.

(12) Solde de l'opération DF 020 + DF 022 - RF 042 et solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 214 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les numéros 204 et 232A.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	02

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	939 808,00	0,00	1 128 880,00	1 128 880,00	1 128 880,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 100 000,00	0,00	2 224 127,00	2 224 127,00	2 224 127,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	ANA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante (sauf 0500) (3)	373 024,00	0,00	374 000,00	374 000,00	374 000,00
0505	Frais fonctionnement des groupes d'école	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 409 732,00	0,00	3 726 947,00	3 726 947,00	3 726 947,00
06	Charges financières	11 754,02	0,00	11 806,80	11 806,80	11 806,80
07	Charges spéciales (3)	10 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
08	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 100,00	0,00	5 010,00	5 010,00	5 010,00
Total des dépenses résulées de fonctionnement		3 518 617,02	0,00	3 752 653,80	3 752 653,80	3 752 653,80

020	Virement à la section d'investissement (4)	592 243,27	0,00	592 243,27	592 243,27	592 243,27
042	Opérations entre transf. entre sections (4) (5)	880 443,48	0,00	880 563,48	880 563,48	880 563,48
049	Opérations entre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 272 686,75	0,00	1 232 806,75	1 232 806,75	1 232 806,75

TOTAL	4 748 313,81	0,00	5 041 206,28	5 041 206,28	5 041 206,28
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 041 206,28
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Sans dépenses rattachées aux articles 010 et 017.

(4) 05 023 = 05 021 ; 10 040 = RP 042 ; 10 010 = DF 042 ; 10 013 = RP 041.

(5) Les comptes 08 peuvent figurer dans le détail du chapitre et le solde sera à crédit pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	02

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + Vote)
018	Affectations de charges (3)	43 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	81 000,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	349 830,00	0,00	349 570,00	349 570,00	549 070,00
72	Impôts et taxes (sauf le 73*)	498 400,00	0,00	498 400,00	498 400,00	498 400,00
731	Fiscalité locale	2 828 120,00	0,00	2 828 400,00	2 828 400,00	2 803 400,00
74	Dotations et participations (3)	735 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	151 441,00	0,00	150 700,00	150 700,00	150 700,00
Total des recettes de gestion courante		4 601 590,00	0,00	4 741 570,00	4 741 570,00	4 741 570,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (sauf budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 601 590,00	0,00	4 741 570,00	4 741 570,00	4 741 570,00

042	Opérations ordre transf. entre secteurs (4) (5)	12 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 614 230,00	0,00	4 741 570,00	4 741 570,00	4 741 570,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE DU ANTICIPE	293 900,00
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 041 200,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 282 900,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il est à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.

(4) DF 042 = RI 041 ; RI 040 = RP 042 ; RI 043 = DF 042, DF 043 + RP 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du compte si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RP 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - RI 043.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	1 000,00
13	Subventions d'investissement (8)	0,00	2 848,00	2 848,00
14	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1606 non budgétaire)	347 838,82	0,00	347 838,82
18	Opé de liaison : affectation (BA, réglo)	(7) 0,00		0,00
	Tota des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	388 216,08	0,00	388 216,08
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	141 141,48	0,00	141 141,48
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 167 026,08	38 892,80	2 192 827,88
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(11) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	884 430,91	0,00	884 430,91
010	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et ordanocs rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (propres)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
190	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
46	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
461	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
69	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	8 917 401,36	38 448,80	8 955 850,16

D 001 SOLINE D'EXECUTION NEGATIVE REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **8 955 850,16**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (3)	1 126 930,00		1 126 930,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 226 127,00		2 226 127,00
054	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RAR/ Régularisations du RM:	0,00		0,00
60	Achats et ventes de stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6500) (3)	374 080,00	0,00	374 080,00
6606	Frais fonctionnement des groupes d'élec	0,00		0,00
68	Charges financières	18 898,80	0,00	18 898,80
67	Charges spéciales (3)	2 806,00	0,00	2 806,00
66	Dot. aux amortissements et provisions (3)	8 810,00	682 583,48	691 393,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-688 988,00	-688 988,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	8 752 066,80	1 283 685,48	10 035 752,28

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **10 035 752,28**

(1) Y compris les opérations initiales ou réalisées et les opérations d'ordre de nature budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 67.

(3) Y compris dépenses imputées au chapitre 010.

(4) Ces dépréciations sont à renseigner que si la commune a appliqué le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions budgétaires et réglementaires applicables.

(5) Sans chapitres opérationnels.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1003)	265 000,00	0,00	265 000,00
13 Subventions d'investissement (repus) (8)	722 066,00	0,00	722 066,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes remboursables (sauf 1600 non budgétaires)	7 800,00	0,00	7 800,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(9) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	92 802,00	92 802,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	692 563,46	692 563,46
30 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
461 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
60 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de fr. spécif. de fonctionnement	0,00	696 986,00	696 986,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total	988 786,00	1 321 364,30	2 310 150,30

R 001 SOLDE D'EXERCICE POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	612 461,11
---	-------------------

R 1008 AFFECTATION DU RESULTAT	628 349,76
---------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 549 060,26
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (3)	31 000,00	0,00	31 000,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
00 Achat et vente des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	349 570,00	0,00	349 570,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilière	0,00	2 000,00	2 000,00
75 Impôts et taxes (sauf 731)	498 400,00	0,00	498 400,00
731 Fiscalité locale	2 686 400,00	0,00	2 686 400,00
74 Dotation et participations (8)	780 600,00	0,00	780 600,00
76 Autres produits de gestion courante (8)	158 700,00	0,00	158 700,00
78 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels (8)	0,00	2 610,00	2 610,00
78 Reprises sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total	4 741 570,00	2 610,00	4 744 180,00

R 002 RESULTAT REPORTE	634 243 461,27
-------------------------------	-----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 041 205,26
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture+
 034 243 461,27-2023-02-013-DE
 Date de l'impression : 03/03/2023
 Date de l'envoi en préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	4 072 452,50	619 901,11	779 000,00	3 336 029,14	0,00	479 000,00	3 336 029,14	3 955 930,25
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf la 204)	529 078,36	79 215,08	119 000,00	307 000,00	0,00	119 000,00	307 000,00	386 215,08
204 Subventions d'équipement versées (9)	142 141,48	141 141,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 141,48
21 Immobilisations corporelles	1 552 509,05	395 113,64	300 000,00	1 761 911,42	0,00	0,00	1 761 911,42	2 157 025,06
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 248 272,20	4 430,91	360 000,00	830 000,00	0,00	360 000,00	830 000,00	834 430,91
Total des opérations d'équipement (3)	3 472 000,10	619 901,11	779 000,00	2 948 911,42	0,00	479 000,00	2 948 911,42	3 569 812,53
10 Dotations, fonds divers et réserves	7 469,64	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	453 530,97	0,00		347 668,82	0,00		347 668,82	347 668,82
18 Cure de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	441 000,61	0,00	0,00	347 668,82	0,00	0,00	347 668,82	348 668,82
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 933 001,71	619 901,11	779 000,00	3 297 580,24	0,00	479 000,00	3 297 580,24	3 917 431,35
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	12 646,00			5 646,00	0,00		5 646,00	5 646,00
061 Opérations patrimoniales (7)	166 804,79			32 802,90	0,00		32 802,90	32 802,90
Total des dépenses d'ordre	159 450,79			38 448,90	0,00	0,00	38 448,90	38 448,90

D001 Soiee d'exécution négatif reporté au anticipé (8)

Total des dépenses d'investissement cumulées 3 955 930,25

0,00

Page 20.

- (1) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (2) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (3) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (4) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (5) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (6) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (7) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (8) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (9) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.
- (10) Les dépenses de fonctionnement de la commune sont imputées sur les crédits inscrits au budget de la commune.

Commune de Mathieu de Treviers - BP (m) et de budget - 2023
034-213402781-20230303-2023-02-013-DE
034-213402781-20230303-2023-02-013-DE

II - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, Budget précédent (1)	RECETTES		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (PAR N-1 + III = I + II)	TOTAL (PAR N-1 + III = I + II)
		PAR N-1	I			
018	RSA	2 412 928,56	199 968,90	2 123 791,38	2 123 791,38	2 412 928,56
13	Subventions diversifiées (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 185, 186 et 1882 non budgétaires)	714 438,00	198 368,00	525 587,90	525 587,90	714 438,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		714 438,00	198 368,00	525 587,90	525 587,90	714 438,00
17	Excédents, fonds divers et réserves (sauf 1369)	285 200,00	0,00	285 200,00	285 200,00	285 200,00
138	Autres subventions invest non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (18419, 185 et 186)	7 080,00	0,28	7 891,38	7 891,38	7 891,38
18	Opér de liaison : aménagement (BA, Tréje)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		274 080,00	0,80	272 808,00	272 808,00	274 080,00
43	Chargement d'opérations jour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		988 438,00	199 368,90	802 397,90	802 397,90	988 438,00
021	Virement de la section de rattachement	597 243,27		595 898,02	595 898,02	595 898,02
040	Opérations avec transfert entre sections (3) (4) (5)	680 442,82		692 582,42	692 583,42	692 583,42
041	Opérations particulières (6)	146 894,79		32 802,90	32 802,90	32 802,90
Total des recettes financières		1 424 491,58		1 321 384,38	1 321 384,38	1 424 491,58
Régul Solde d'exécution positif reporté ou antérieur (7)						812 481,14
Affectation au compte 1093 (8)						826 249,76
Total des recettes d'investissement annulées						3 955 920,25

(1) Voir état 18 pour le montant du budget précédent

Accueil en préfecture
03 03 2023
03/03/2023
20230903-2023-02-01-De

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information - Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information - Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote de l'assemblée + Propositions nouvelles + Crédits gérés hors AP)
TOTAL	4 672 452,58	619 901,14	0,00	3 336 026,14	8 336 026,14	0,00	3 336 026,14	3 336 026,14
008	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobiliers (hors ZAF)	528 073,36	75 215,04	307 390,07	307 000,00	0,00	307 000,00	307 000,00
202	Frais réalisation documents	39 528,00	27 192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 192,00
2031	Taxes d'écoles	458 394,36	37 509,68	295 000,00	295 000,00	0,00	295 000,00	332 509,68
2031	Concessions, droits similaires	33 152,00	14 615,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	28 515,00
204	Subventions d'équipement versées (5)	142 141,48	141 141,48	0,00	0,00	0,00	0,00	141 141,48
2041682	Autres grêle - Bâtiments et matériel	141 141,48	141 141,48	0,00	0,00	0,00	0,00	141 141,48
204182	Autres eng pùs - Bât. et installations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 552 508,08	395 113,64	1 781 911,42	1 781 911,42	0,00	1 781 911,42	2 157 025,06
2111	Terrains nus	31 251,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres équipements et aménagements	138 518,80	62 329,36	88 211,42	88 211,42	0,00	88 211,42	150 540,80
21311	Bâtiments administratifs	5 000,00	0,00	0 000,00	0 000,00	0,00	0 000,00	5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	17 000,00	88,00	187 000,00	187 000,00	0,00	187 000,00	187 088,00
21318	Autres bâtiments publics	341 205,92	252 278,08	104 000,00	104 000,00	0,00	104 000,00	858 578,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	2 802,58	0,00	0,00	0,00	0,00	2 302,58
21321	Établissements publics	0,00	4 583,04	0,00	0,00	0,00	0,00	4 583,04
2131	Réservoir de voirie	425 000,00	2 925,80	814 400,00	814 400,00	0,00	814 400,00	814 325,60
2132	Installations de voirie	201 638,88	5 604,20	97 500,00	97 500,00	0,00	97 500,00	103 104,20
21323	Réseaux câblés	31 000,00	3 332,52	0,00	0,00	0,00	0,00	3 332,52
21338	Autres réseaux	109 217,68	7 510,02	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	307 510,02
21338	Autre matériel, outillage	11 321,72	3 551,28	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	20 057,28
213738	Autre matériel et outillage de voirie	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres mat. matériel, outill. techniques	31 100,00	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
21338	Autres matériels de transport	0,00	0,00	77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00
21338	Autre matériel inventarié	75 000,00	31 663,88	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	52 663,88
21338	Autres matériels de bureau et imprimers	12 440,34	1 539,24	0,00	0,00	0,00	0,00	1 539,24

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE ST MATTHEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N°1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N°1 + Vote) 03/03/2023
2168	Autres immobilisations corporelles	154,76	17 388,37	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	17 388,37
22	Immobilisations reçues en rétrocession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (seul budget)	1 248 272,20	4 430,91	880 000,00	880 000,00	0,00	880 000,00	1 248 272,20
2312	Constructions	562 258,00	4 430,91	880 000,00	880 300,00	0,00	880 300,00	562 258,00
2315	Install., matériel et outill. technique	686 014,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686 014,20
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement:		3 472 801,10	619 901,11	2 848 911,42	2 948 911,42	0,00	2 948 911,42	3 568 812,53
10	Dons, fonds divers et réserves	7 489,64	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	7 489,64
10226	Teux d'amortissement	3 200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	3 200,00
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 289,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 289,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Entrepris et dettes assimilées (seul le 1388 non budgétaire)	433 530,97	0,00	347 688,82	347 688,82	0,00	347 688,82	433 530,97
1641	Emprunts en euros	425 790,97	0,00	347 688,82	347 688,82	0,00	347 688,82	425 790,97
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
18	Cpte de liaison : affiliation (B.A. régies)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et présences effectives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses engagées (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières		441 000,81	0,00	348 688,82	348 688,82	0,00	348 688,82	441 000,81
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 913 601,71	619 901,11	3 297 580,24	3 297 580,24	0,00	3 297 580,24	3 917 481,35
546	Opérations ordre transf. entre sections (6)	72 846,00		5 846,00	5 846,00		5 846,00	72 846,00
	Report sur auto-financement antérieur	2 646,00		2 646,00	2 646,00		2 646,00	2 646,00
13813	Subv. transf. Départements	1 687,00		1 687,00	1 687,00		1 687,00	1 687,00

COMMUNE DE ST MATHEU DE TREVIERS - COMMUNE - BP - 2023

Chap. I art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
139151	Suite transf. GFP de rattachement							
	Charges transférées (1)	10 000,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	
2138	Autres constructions	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	
2313	Constructions	10 000,00		0,00	0,00		0,00	
041	Opérations préfinancées (6)	148 804,79		32 802,90	32 802,90		32 802,90	
21312	Salaires sociaux	1 080,00		0,00	0,00		0,00	
21315	Autres dépenses publiques	134 824,79		32 802,90	32 802,90		32 802,90	
21321	Intérêts de rattachement	10 300,00		0,00	0,00		0,00	
	Total des dépenses d'ordre	459 450,79		38 448,90	38 448,90		38 448,90	33 448,90

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état des pour le contenu du Budget prévisionnel.
 (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Ce chiffre comprend les AP relatives à des opérations programmées pour lesquelles les AP ont été modifiées au cours de la séance.
 (4) Voir état des AP pour le détail des opérations d'équipement.
 (5) Il s'agit d'articles de dépenses qui sont affectés à un compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (P1 040 - P2 340).
 (7) Lorsque plusieurs budgets ont été votés au cours de la séance, les chiffres indiqués correspondent à la somme des votes.
 (8) Cf. définition de l'article des dépenses d'ordre (P1 341 - P2 341).
 (9) Le détail des dépenses d'ordre est disponible sur le site de la commune.

COMMUNE DE SAINT MATHEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent	PAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses sécurisées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (PAR N-1 + Vote)
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	529 078,36	79 215,08	119 000,00	307 000,00	0,00	119 000,00	307 000,00	386 215,08
204 Subventions d'équipement versées	142 141,48	141 141,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 141,48
21 Immobilisations corporelles	1 552 509,05	395 113,64	0,00	1 762 618,71	0,00	0,00	1 761 911,42	2 157 732,35
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 23.24)	1 248 272,20	4 430,91	360 000,00	880 000,00	0,00	360 000,00	880 000,00	884 430,91
Total des opérations d'équipement	3 472 004,10	519 901,11	479 000,00	2 949 618,71	0,00	479 000,00	2 948 911,42	3 569 519,82

Accusé de réception en préfecture
034-2134027-61-20230315-2023-00002-013-DE
Date de transmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. 1 art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	PAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (PAR N-1)
TOTAL		2 412 929,56	193 869,00	2 123 781,38	2 123 781,38	4 247 562,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Solventions d'investissement (hors 138)	714 439,00	193 869,00	529 597,00	529 597,00	1 243 936,00
1321	Soluv. non transf. Elec. établ. nationaux	26 275,00	5 950,00	0,00	0,00	32 225,00
1322	Soluv. non transf. régionaux	178 377,00	88 419,00	8 000,00	8 000,00	266 796,00
1323	Soluv. non transf. Départements	492 830,00	89 050,00	490 028,00	490 028,00	982 858,00
13251	Soluv. non transf. C.F.P. de rattachement	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	3 574,00	3 574,00	3 574,00
13461	Del. équip. territoriales rattachées non transf.	9 196,00	15 000,00	0,00	0,00	24 196,00
1348	Autres fonds non transférables	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
15	Emprunts et dettes assimilées (hors 1388 non budgétées) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 232 à) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		714 439,00	193 869,00	529 597,00	529 597,00	1 243 936,00
10	Déclassements, fonds divers et réserves (sauf 1066)	285 200,00	0,00	285 200,00	285 200,00	570 400,00
10222	FCTVA	218 500,00	0,00	200 000,00	200 000,00	418 500,00
10226	Taux d'amortissement	67 200,00	0,00	85 000,00	85 000,00	152 200,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (1344, 165 et 169)	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00	15 600,00
185	Dépôts et caufournements reçus	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00	15 600,00
18	Opér. de Baisse - affectation (R.A. réglée)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et avances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		274 800,00	0,00	272 800,00	272 800,00	547 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		989 239,00	193 869,00	802 397,00	802 397,00	1 791 765,00
021	Virement de la section de financement	597 243,27	0,00	595 988,00	595 988,00	1 193 231,27
040	Opérations crédi transf. autre sections (6) (7) (8)	680 443,52	0,00	632 533,48	632 533,48	1 312 976,70
2602	Frais liés à la réalisation de documents	5 794,08	0,00	15 794,08	15 794,08	21 588,16
20034	Frais d'activités	2 858,00	0,00	2 858,00	2 858,00	5 716,00
28053	Frais d'usages	894,00	0,00	3 080,00	3 080,00	3 974,00
280410342	IC : Salaires, prestations	18 912,00	0,00	10 912,00	10 912,00	29 824,00
28041082	Autres grés - Remises et ristournes	70 897,96	0,00	70 841,81	70 841,81	141 739,77

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE ST MATHEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAIR N-1	Propositions nouvelles	Voix de Passantiles	TOTAL (RAIR N-1 + Voix)
2804182	Autres org pub - Bât et installations	2 305,00	2 862,00	2 862,00	5 724,00
28005	Licences, logis, droits similaires	14 165,80	11 353,10	11 353,10	25 518,90
28128	Autres aménagements de terrains	47 059,46	46 735,14	46 735,14	93 794,60
281311	Bâtiments administratifs	3 994,17	665,31	665,31	4 659,48
281312	Bâtiments scolaires	525,24	1 011,24	1 011,24	1 536,48
281315	Equipements de châteaux	1 980,80	1 980,80	1 980,80	3 961,60
281318	Autres bâtiments publics	9 765,88	6 805,91	6 805,91	16 571,79
281321	Travaux de réparation	401 432,88	101 800,98	101 800,98	503 233,86
281351	Bâtiments publics	98 756,96	98 756,70	98 756,70	197 513,66
28138	Autres constructions	218,00	218,00	218,00	436,00
28152	Installations de voirie	52 374,30	56 945,83	56 945,83	109 320,13
281534	Passerelles d'éclairage	332,00	350,55	350,55	682,55
281538	Autres : éclairage	86 076,41	67 830,30	67 830,30	153 906,71
281568	Autre matériel, outillage temporaire	31 902,12	33 015,16	33 015,16	64 917,28
2815731	Matériel roulant	8 103,00	8 103,00	8 103,00	16 206,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	7 325,08	21 983,16	21 983,16	29 308,24
28158	Autres installations générales, techniques	23 586,42	11 623,16	11 623,16	35 209,58
28181	Autres matériels de transport	60,26	0,00	0,00	60,26
281828	Installations générales, matériel divers	18 560,80	16 885,60	16 885,60	35 446,40
281838	Autre matériel informatique	18 312,68	33 024,21	33 024,21	51 336,89
281848	Autres matériels de bureau et audiovisuels	38 374,23	32 809,46	32 809,46	71 183,69
28188	Autres mat. info, audiovisuels	43 376,18	30 807,08	30 807,08	74 183,26
041	Opérations patrimoniales (9)	146 804,79	32 802,90	32 802,90	179 607,69
2131	Revenus d'activités	0,00	32 802,90	32 802,90	32 802,90
21312	Bénéfices sociaux	1 080,00	0,00	0,00	1 080,00
21318	Autres bénéfices sociaux	134 924,79	0,00	0,00	134 924,79
21321	Revenus de location	10 800,00	0,00	0,00	10 800,00
Total des recettes d'ordre		1 424 481,58	1 321 354,38	1 321 354,38	2 745 835,96

(1) Détailler les articles applicables conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état 13 pour le contenu du budget précédent.
 (3) Seul 186, 189 et 1844.
 (4) Exceptionnellement les comptes 20, 210, 21, 22 et 23 sont au passif même en cas d'opération ou d'annulation de compte courant (voir le reversement).
 (5) Voir l'annexe N-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. déduction des opérations d'ordre (9) 210 - 211 - 212.
 (7) Les comptes 15, 25, 26, 46 et 47 peuvent figurer dans le détail du chapitre et le collecteur a agit pour le compte des personnes physiques, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'annexe 14 (cf. chapitre 627 - 4. PRODUIT DES SESSIONS D'AMBIENTALISME).
 (9) Cf. déduction des opérations d'ordre (9) 041 et 042.
 (10) Les dépenses pour « interventions et équipements » sont au chapitre 610 (voir le détail des dépenses 2014 et 2023).

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	PAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AE (cas de la séance budgétaire (2))	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'un AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Voté + Réception préfecture : 03/2023)
	TOTAL	4 732 303,81	0,00	0,00	5 041 205,28	5 041 205,28	0,00	5 041 205,28	5 041 205,28
011	Charges à caractère général (3)	839 303,00	0,00	0,00	1 126 830,00	1 126 830,00	0,00	1 126 830,00	1 126 830,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 156 803,00	0,00	0,00	2 225 127,00	2 225 127,00	0,00	2 225 127,00	2 225 127,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante (sauf 6585) (3)	373 824,00	0,00	0,00	374 090,00	374 090,00	0,00	374 090,00	374 090,00
6585	Frais fonctionnant dans des groupes d'édus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 489 738,00	0,00	0,00	5 726 147,00	5 726 147,00	0,00	5 726 147,00	5 726 147,00
66	Charges financières	31 784,02	0,00	0,00	18 888,80	18 888,80	0,00	18 888,80	18 888,80
67	Charges spéciales (5)	10 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (sauf budgétaires) (3)	4 100,00	0,00	0,00	5 610,00	5 610,00	0,00	5 610,00	5 610,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	Total des dépenses financières	45 884,02	0,00	0,00	26 506,80	26 506,80	0,00	26 506,80	26 506,80
	Total des dépenses réelles	3 535 622,02	0,00	0,00	5 752 653,80	5 752 653,80	0,00	5 752 653,80	5 752 653,80
023	Manquant à la section d'investissement	597 248,27			595 988,05	595 988,05		595 988,05	595 988,05
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	590 449,52			592 569,48	592 569,48		592 569,48	592 569,48
043	Opérations ordre transf. de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 187 697,79			1 188 557,48	1 188 557,48		1 188 557,48	1 188 557,48
	Total des dépenses de fonctionnement courantes				6 941 205,28	6 941 205,28		6 941 205,28	6 941 205,28
	D002 Résultat reporté au chapitre (5)								0,00

(1) Voir état de compte en haut de page.
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à des nouveaux engagements planifiés dans le budget initial en vertu de l'article 100 de la loi de finances pour 2023.
 (3) Voir état de compte en haut de page.
 (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à des nouveaux engagements planifiés dans le budget initial en vertu de l'article 100 de la loi de finances pour 2023.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

II - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Liquidé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAP N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAP N-1 III = I + II + III)
	TOTAL	4 504 245,00	0,00	4 747 216,00	4 747 216,00	4 747 216,00
013	Atténuations de charges (2)					
016	APA	43 000,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
017	RSA/Réductions de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, dotations, ventes diverses	336 338,00	0,00	349 570,00	349 570,00	349 570,00
73	Intérets et loyers (sauf 731)	498 400,00	0,00	498 400,00	498 400,00	498 400,00
731	Fiscalité locale	2 826 120,00	0,00	2 953 400,00	2 953 400,00	2 953 400,00
74	Dotations et participations (2)	736 600,00	0,00	750 500,00	750 500,00	750 500,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	151 147,00	0,00	198 700,00	198 700,00	198 700,00
	Total des recettes de gestion des services	4 991 599,00	0,00	4 741 570,00	4 741 570,00	4 741 570,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (seurt-judiciaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	4 521 589,00	0,00	4 741 570,00	4 741 570,00	4 741 570,00
043	Opérations ordre infiseur de la section (6)	12 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total sites receivés d'ordre	12 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de fonctionnement autorisées			5 041 216,00	5 041 216,00	5 041 216,00

RUB2 Résultat reporté ou anticipé (7)					253 989,28
Total des recettes de fonctionnement autorisées					5 041 216,00

(1) Voir ann. 1-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Voir notes impôts sur le revenu de la commune.
 (3) Opérations de transfert de fonds entre sections.
 (4) Les comptes de gestion figurent dans le bilan de la commune à côté pour la répartition des produits et charges.
 (5) Mutuelle professionnelle immobilière de la commune.
 (6) Les comptes de gestion figurent dans le bilan de la commune à côté pour la répartition des produits et charges.
 (7) Opérations en cas de report de l'exercice de la commune précédente.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAN N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
III - I - II									
011	TOTAL	4 793 309,81	0,00	0,00	5 041 205,28	5 041 205,28	0,00	5 041 205,28	5 041 205,28
6042	Charges à caractère général (4)	539 303,00	0,00	0,00	1 126 930,00	1 126 930,00	0,00	1 126 930,00	1 126 930,00
60611	Achats de prestations de services	19 580,00	0,00	0,00	14 800,00	14 800,00	0,00	14 800,00	14 800,00
60612	Eau et assainissement	36 780,00	0,00	0,00	27 750,00	27 750,00	0,00	27 750,00	27 750,00
60618	Energie - Electricité	137 380,00	0,00	0,00	270 480,00	270 480,00	0,00	270 480,00	270 480,00
60621	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
60622	Combustibles	32 980,00	0,00	0,00	40 270,00	40 270,00	0,00	40 270,00	40 270,00
60623	Carburants	6 485,00	0,00	0,00	7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
60624	Alimentation	420,00	0,00	0,00	70,00	70,00	0,00	70,00	70,00
60631	Produits de traitement	730,00	0,00	0,00	730,00	730,00	0,00	730,00	730,00
60632	Fournitures d'entretien	8 000,00	0,00	0,00	3 480,00	3 480,00	0,00	3 480,00	3 480,00
60633	Fournitures de petit équipement	35 155,00	0,00	0,00	25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
60634	Fournitures de voirie	2 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Requiem et vêtements de travail	7 350,00	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
6065	Fournitures administratives	4 180,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6067	Lignes, câbl., cass., (bibl., Médial)	7 338,00	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
611	Fournitures scolaires	21 295,00	0,00	0,00	20 040,00	20 040,00	0,00	20 040,00	20 040,00
6132	Contrats de prestations de services	196 270,00	0,00	0,00	193 060,00	193 060,00	0,00	193 060,00	193 060,00
61358	Locations immobilières	624,00	0,00	0,00	620,00	620,00	0,00	620,00	620,00
614	Autres	12 320,00	0,00	0,00	13 960,00	13 960,00	0,00	13 960,00	13 960,00
61524	Charges locatives et de copropriétés	3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
61527	Entretien terrains	13 220,00	0,00	0,00	13 220,00	13 220,00	0,00	13 220,00	13 220,00
61622	Entretien, réparations bâtiments publics	20 800,00	0,00	0,00	14 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00	14 200,00
61624	Entretien, réparations voiries	27 540,00	0,00	0,00	25 080,00	25 080,00	0,00	25 080,00	25 080,00
6165	Entretien bois et forêts	20 180,00	0,00	0,00	20 580,00	20 580,00	0,00	20 580,00	20 580,00
61653	Entretien matériel roulant	12 450,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6166	Entretien autres biens mobiliers	8 382,00	0,00	0,00	8 340,00	8 340,00	0,00	8 340,00	8 340,00
61661	Maintenance	104 157,00	0,00	0,00	105 780,00	105 780,00	0,00	105 780,00	105 780,00
61662	Entretien véhicules	17 000,00	0,00	0,00	18 100,00	18 100,00	0,00	18 100,00	18 100,00
6167	Assur. obligation dommage-construction	7 600,00	0,00	0,00	19 900,00	19 900,00	0,00	19 900,00	19 900,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Documentation générale et techniques	980,00	0,00	0,00	3 510,00	3 510,00	0,00	3 510,00	3 510,00
6184	Versements à des organismes de formation	7 600,00	0,00	0,00	8 250,00	8 250,00	0,00	8 250,00	8 250,00

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE ST MATHEU DE TREMERS - COMMUNE - BP - 2023

Chap. fact (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote (2) + Propositions (3) + Crédits gérés hors AE (4))
6198	Autres frais divers	574,00	4,00		370,00	370,00	0,00	370,00	370,00
62268	Autres honoraires, conseils	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais de taxes et de contentieux	7 950,00	0,00		7 950,00	7 950,00	0,00	7 950,00	7 950,00
6231	Anticipés et réserves	8 280,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6232	Frais et dérangements	16 495,00	0,00		23 690,00	23 690,00	0,00	23 690,00	23 690,00
6236	Catalogues et imprimés	13 450,00	0,00		13 400,00	13 400,00	0,00	13 400,00	13 400,00
6238	Divers	11 835,00	0,00		10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
6247	Transport collectifs	1 150,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 330,00	0,00		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
6261	Frais de télécommunication	4 180,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6262	Frais de télécommunication	16 420,00	0,00		17 300,00	17 300,00	0,00	17 300,00	17 300,00
6267	Services bancaires et assimilés	870,00	0,00		870,00	870,00	0,00	870,00	870,00
6268	Concours divers (cotisations)	5 405,00	0,00		5 390,00	5 390,00	0,00	5 390,00	5 390,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	58 160,00	0,00		63 220,00	63 220,00	0,00	63 220,00	63 220,00
6288	Autres services extérieurs	10 585,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
63612	Taxes foncières	10 320,00	0,00		17 980,00	17 980,00	0,00	17 980,00	17 980,00
63613	Autres impôts locaux	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6365	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
612	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 158 606,00	0,00		2 226 127,00	2 226 127,00		2 226 127,00	2 226 127,00
6373	Autre personnel extérieur	33 862,00	0,00		36 661,00	36 661,00		36 661,00	36 661,00
6381	Vêtement inditibé	6 127,00	0,00		6 155,00	6 155,00		6 155,00	6 155,00
6382	Collectifs versés au F.N.A.L.	6 127,00	0,00		6 164,00	6 164,00		6 164,00	6 164,00
6386	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 606,00	0,00		19 695,00	19 695,00		19 695,00	19 695,00
64111	Rémunération principale titulaire	1 025 036,00	0,00		1 089 185,00	1 089 185,00		1 089 185,00	1 089 185,00
64117	SPT, Indemnité de résidence	26 475,00	0,00		23 473,00	23 473,00		23 473,00	23 473,00
6416	Indemnités de licenciement	16 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6418	Autres indemnités	188 782,00	0,00		200 374,00	200 374,00		200 374,00	200 374,00
64131	Rémunérations	168 381,00	0,00		148 514,00	148 514,00		148 514,00	148 514,00
6451	Cotisations à P.L.R.S.A.F.	242 132,00	0,00		222 716,00	222 716,00		222 716,00	222 716,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	218 974,00	0,00		336 429,00	336 429,00		336 429,00	336 429,00
6455	Cotisations pour assurances du personnel	81 072,00	0,00		91 030,00	91 030,00		91 030,00	91 030,00
6457	Conf. sociales liées à l'apprentissage	393,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Vêtement aux autres cours sociales	17 843,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6476	Médecine du travail, pharmacie	5 370,00	0,00		5 370,00	5 370,00		5 370,00	5 370,00
6488	Autres	12 400,00	0,00		11 400,00	11 400,00		11 400,00	11 400,00
014	Attributions de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
N° 2023-03036
le 02-01-2023
15h03

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIERS - COMMUNE - BP - 2023

Chap. f. art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AE	Pour l'information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) (4) = 2023
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSMA / Régularisation de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
665	Autres charges de gestion courante (seul le 66383) (5)	\$73 824,00	0,00	0,00	\$74 090,00	\$74 090,00	0,00	\$74 090,00	\$74 090,00
66311	Indemnités de fonction	103 149,00	0,00		107 294,00	107 294,00	0,00	107 294,00	107 294,00
66313	Code de sécurité sociale - part patronale	4 417,00	0,00		4 510,00	4 510,00	0,00	4 510,00	4 510,00
66314	Formalités	5 078,00	0,00		8 240,00	8 240,00	0,00	8 240,00	8 240,00
66315	Formalités	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
66541	Charges admissibles en non-valeur	1 100,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6655	Services d'entretien	140 170,00	0,00		143 900,00	143 890,00	0,00	143 900,00	143 900,00
66558	Autres contributions obligatoires	1 200,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
667362	Subv. titre C.C.A.S	40 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
66745	Subv. fonctionnement participatif	87 190,00	0,00		63 050,00	63 050,00	0,00	63 050,00	63 050,00
66811	Droits d'usage - informatique	3 600,00	0,00		3 550,00	3 550,00	0,00	3 550,00	3 550,00
66815	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
66906	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		\$ 409 735,00	0,00	0,00	\$ 726 147,00	\$ 726 147,00	0,00	\$ 726 147,00	\$ 726 147,00
66	Charges financières	\$1 784,02	0,00		18 896,00	18 896,00	0,00	18 896,00	18 896,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	\$3 032,05	0,00		20 210,41	22 210,41	0,00	20 210,41	20 210,41
66112	Intérêts - rattachement de LONE	-1 344,70	0,00		-1 313,61	-1 313,61	0,00	-1 313,61	-1 313,61
66115	Intérêts comptes courants et de dépôts	\$6,37	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions	4 100,00			5 610,00	5 610,00		5 610,00	5 610,00
6815	Dépreciations (seul budgétaires) (4)	4 100,00			5 610,00	5 610,00		5 610,00	5 610,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	45 894,02	0,00	0,00	26 505,00	26 505,00	0,00	26 505,00	26 505,00
Total des charges financières et spécifiques		\$ 515 817,02	0,00	0,00	\$ 752 653,00	\$ 752 653,00	0,00	\$ 752 653,00	\$ 752 653,00
Total des dépenses réelles		\$97 243,27			\$92 563,48	\$92 563,48		\$92 563,48	\$92 563,48
023	Virement à la section d'investissement	\$89 443,62			\$89 443,62	\$89 443,62		\$89 443,62	\$89 443,62
042	Opérations entre transf. entre sections (09) (7) (8)								

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Votes) III = I + II
08 ff	Dot. sur r. autres incorporées	680 443,52			682 503,48	682 503,48		682 503,48	
043	Opérations ordre supérieur de la section (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	
	Total des dépenses d'ordre	1 277 886,79			1 288 551,48	1 288 551,48		1 288 551,48	1 288 551,48

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	2 492,46
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 748,06
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 313,61

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état IB page 14, contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock existant.
- (4) Les dépenses imputées aux chapitres 0-6 et 077.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 (sauf 680) figurent dans le détail du chapitre et le collecteur a été communiqué.
- (7) Cf. état initial des dépenses des opérations d'ordre (OP 042 - 043 - 049) (OP 043 = 787 043).
- (8) Après révision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre 66112 « retenir les opérations d'investissement telles que les opérations de stocks ou titres à la vente sur investissements ».
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est négatif, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent (2)	RAT N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total RAT N-1 (RAT N-1 + III = I)
	TOTAL	4 664 246,00	0,00	4 747 246,00	4 747 246,00	4 747 246,00
012	Adaptations de dépenses (3)	43 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
0419	Rendements et rémunérations personnel	32 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
0420	Remb. charges sociales et prévoyances	-1 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, compta, ventes diverses	306 380,00	0,00	549 570,00	349 570,00	349 570,00
70041	Concessions (droits de propriété)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70023	Rend. occupation dom. public	1 980,00	0,00	1 980,00	1 980,00	1 980,00
70088	Autres rendements et produits divers	5 000,00	0,00	6 270,00	6 270,00	6 270,00
70062	Rendements services et commerces culturels	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70032	Rendements services à caractère laïc	88 280,00	0,00	60 500,00	60 500,00	60 500,00
70057	Rendem. ser. vides préfaciales et enseign.	173 000,00	0,00	196 000,00	156 000,00	156 000,00
70066	Autres prestations de services	200,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70041	Indes à drap personnel B.A. vige	21 820,00	0,00	34 840,00	24 840,00	24 840,00
70046	Mise à dispo personnel GEP de attach.	23 720,00	0,00	26 180,00	23 180,00	23 180,00
70075	Rendm. frais par les communes au GEP	17 800,00	0,00	11 420,00	11 420,00	11 420,00
70072	Rendm. frais par les comm.	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00	16 300,00
70	Emplois et taxes (voir 701)	498 408,00	0,00	498 400,00	498 400,00	498 400,00
70011	Attribution de compensation	498 408,00	0,00	498 400,00	498 400,00	498 400,00
731	Fiscalité locale	2 026 120,00	0,00	2 863 470,00	2 863 470,00	2 863 470,00
73111	Impôts directs locaux	2 042 520,00	0,00	2 786 000,00	2 786 000,00	2 786 000,00
73123	Taxes comm. sur droit d'occ. ou perp. foncières	35 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
73133	Taxe d'entretien ordures ménagères et ass.	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
73141	Taxe sur la cons. finale d'électricité	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
73154	Droits de place	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7318	Autres	1 900,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	736 800,00	0,00	750 800,00	750 800,00	750 800,00
74116	Dotations forfaitaires des communes	418 400,00	0,00	422 000,00	422 000,00	422 000,00
74121	DSR des communes	84 200,00	0,00	37 100,00	57 100,00	57 100,00
74127	DNP des communes	427 700,00	0,00	137 400,00	137 400,00	137 400,00
744	FCTVA	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74718	Auxes participations Etat	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74738	Autres	86 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	37 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74824	Etat-Compens. exonération taxes habitation	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chiffres rattachés	Libellés	01 Opérations non volumiques	0 Services généralistes (hors 01 et Gestion des fonds collectifs)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Secours	2 Enseign., formation prof., séjours/échanges	3 Cult., vie soc., jeun., sports, festifs	4 Services et sections sociales (hors RSM)			
											0241 Produits des cessions d'immobilisations
	DÉPENSES	59 271,42	131 266,88		77 600,00	294 496,26	1 297 882,38	30 380,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et autres emprunts	0,00	1 822 388,88	0,00	0,00	47 462,26	20 382,38	0,00			
18	Cible de l'Etat - affectation (B.U. 912)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations hors opérationnelles (sauf 204)	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	288 000,00	0,00			
204	Subventions d'équipement - matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations reçues en affectation	54 271,42	37 300,00	0,00	77 600,00	187 000,00	145 300,00	30 000,00			
22	Immobilisations en cours (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 000,85	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
46	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES	1 080 149,76	0,00		9 574,90	0,00	200 088,06	0,00			
0241	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 021 349,76	0,00	0,00	0,00	0,00	200 088,06	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et autres emprunts	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Cible de l'Etat - affectation (B.U. 912)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations hors opérationnelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement - matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations en cours (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
46	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-202303082023-02-01-19-010
Date de télétransmission : 03/03/2023
Réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Yours)
			I		II	III = I + II
75	Autres produits de gestion courants (3)	151 741,00	0,00	158 770,00	158 770,00	158 770,00
752	Revenus des impositions	137 851,00	0,00	137 851,00	137 851,00	137 851,00
75208	Autres	13 280,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
	Total des recettes de gestion des services	4 591 598,00	0,00	4 741 570,00	4 741 570,00	4 741 570,00
77	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spéculatifs (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Preuves amorti, dépréciations, prov. (serm budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	4 591 598,00	0,00	4 741 570,00	4 741 570,00	4 741 570,00
842	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	12 646,00	0,00	5 846,00	4 741 570,00	4 741 570,00
722	Financements corporatifs	10 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
777	Rec. sur inv transférées ctes résulf	2 646,00		2 846,00	2 846,00	2 846,00
063	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	12 646,00		5 846,00	5 846,00	5 846,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Camp section	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7522 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= DIFFERENCE ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état 142 pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors recettes impôts-sous-évalués (IRN et IIT).
 (4) Cf. déclarations au chapitre des opérations de vote (cf 062 = 21 040) (cf 063 = 21 040).
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 778 (cf. chapitre 021 le produit des cessons financières).
 (6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du compte de la collectivité à partir du moment où les prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Cf. chapitre 77 250/85 à valancer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la vente d'un patrimoine public ou privé.
 (8) Descriptif à valancer le prélevement de la part non affectée de la taxe.
 (9) Si la méthode des ICNE de l'exercice est inférieure par rapport à l'exercice N-1, le total du compte 7522 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

IV
AZ

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et 02) des fonds européens	05 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation, prof., apprenantissage	3 Coll., vie soc., Jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Rég. (intervention de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	52 495,43	707 339,15	0,00	263 360,00	851 506,44	747 110,09	161 965,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	55 500,00	187 050,00	0,00	18 010,00	348 850,00	224 090,00	4 740,00	0,00
014	Atteintes de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	0,00	128 990,00	0,00	150 900,00	4 950,00	64 590,00	34 200,00	0,00
658B	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	-675,92	4 296,15	0,00	0,00	2 105,44	3 848,98	0,00	0,00
67	Charges spéciales	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations	5 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
0-9	Atteintes de charges	0,00	50 000,00	0,00	11 050,00	175 400,00	95 520,00	125 400,00	0,00
90	Prod. services, dotations, ventes diverses	0,00	25 560,00	0,00	0,00	176 400,00	93 500,00	73 490,00	0,00
93	Impôts et taxes	498 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Impôts locaux	2 967 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94	Dotations et participations	688 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	45 000,00	0,00
95	Autres produits de gestion courants	12 660,00	0,00	0,00	0,50	0,00	60,00	12 000,00	0,00
96	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
97	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
98	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)

Chapitre nature	Libellé	44 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des terrains et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	790 878,58	322,00	97 210,00	32 290,05		9 752 658,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	242 810,00		17 960,00	26 860,02		1 126 980,00
014	Amortissements des matériels	0,00	483 330,00	0,00	79 250,00	0,00		2 225 121,00
015	Autres charges de gestion courante	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	Frais fonctionnels des groupes électus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		374 050,00
018	Charges financières	0,00	3 740,59	0,00	0,00	5 580,05		0,00
017	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 985,60
019	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
013	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	9 250,00	5 800,00	227 110,00	0,00		6 570,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	0,00	8 250,00	0,00	1 990,00	0,00		4 741 578,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		51 900,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		349 570,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	5 000,00	81 400,00	0,00		485 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 953 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		750 500,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		158 700,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Date de réception en préfecture : 03/03/2023
 034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHEU DE TREVIERIS

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature <small>(pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (total)	29/09/2022	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

HP 2023
 213402761-202303-2023-02-043-DE
 de réception en préfecture : 03/03/2023
 de transmission : 03/03/2023
 de réception préfecture : 03/03/2023

(1) Circulaire n° NOR : MTP8300024C du 22/02/2016.

(2) Indiquer la date de la réalisation des versements au moment de la décision de réalisation ou la date de la décision de réalisation sur la base d'un mandat de paiement autorisé par l'organe délibérant.

(3) Article D233-22 du Code de Commerce.

(4) Il s'agit des intérêts payés au compte 0505 pour les bilans de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 0505.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B12

B12 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Comptabilité GIM (11)	Évaluation au 31/12	Capital restant au 31/12 (12)	Durée résiduelle (en années)	Type de taxe (13)		Index (14)	Niveau de taxe de la dette de vote du budget (15)	Capital	Charges financières (16)	Intérêts payés (17)	Total
					de taxe	de vote						
Zonage de gestion au 01/01/2023												
Etat de la dette												
Annexe no 1 annexes												
163 Emprunts obligataires (Géné)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	4 371 068,32						547 320,83	20 492,43	4,63	2 432,46
165 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	4 371 068,32						547 320,83	20 492,43	4,63	2 432,46
166 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	122 127,30						12 120,24	2 148,20	0,01	222,51
167 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	42 429,12						8 591,18	7 921,34	0,01	725,23
168 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	38 201,18						30 281,49	594,51	0,00	0,00
169 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	30 201,18						25 022,67	1 330,43	0,00	4,15
170 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	15 589,28						13 553,25	28,25	0,00	2,00
171 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	22 587,32						17 260,24	0,00	0,00	1,29
172 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	87 218,66						87 218,66	84,82	0,00	43,42
173 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	40 808,18						37 310,22	674,10	0,00	0,00
174 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	180 747,28						15 713,13	4 074,19	0,00	82,15
175 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	40 088,25						31 834,05	1 184,21	0,00	181,95
176 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	73 645,71						28 328,82	2 387,28	0,00	29,07
177 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	71 637,87						23 918,00	472,28	0,00	452,84
178 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	242 877,28						18 361,17	1 928,83	0,00	216,51
179 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	343 124,95						26 070,38	2 705,33	0,00	0,00
180 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
181 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
182 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
183 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
184 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
185 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
186 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
187 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
188 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
189 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
190 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
191 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
192 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
193 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
194 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
195 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
196 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
197 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
198 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
199 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
200 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
034-213403000-2023-12-013-D-
20230303-2023-12-013-D-
Date de transmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENGOURS

B14 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENGOURS (1)

situation	Indice de concentration		Indice d'indivisi- bilité financière des zones autres que les zones citées	Ecart d'indivisi- bilité financière entre zones citées et autres	Indice de solidarité financière des zones autres que les zones citées	Ecart d'indivisi- bilité financière entre zones citées et autres	Autres indivisi- bilités
	(A)	(B)					
(A) Titres à court terme, Titres à moyen terme, Titres à long terme, Titres à très long terme, Titres à court terme, Titres à moyen terme, Titres à long terme, Titres à très long terme, Titres à court terme, Titres à moyen terme, Titres à long terme, Titres à très long terme	Nombre de titres	0	0	0	0	0	0
	% de l'engours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Bénéfices et pertes, Plus et moins de valeur	Montant en euros	1 271 385,22	0,24	2,50	0,26	0,26	0,00
	% de l'engours	0	0	0	0	0	0
(C) Opérations financières (autres que les titres)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	% de l'engours	0	0	0	0	0	0
(D) Multiplicateur jusqu'à 3	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	% de l'engours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	% de l'engours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de situations	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	% de l'engours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		1 271 385,22	0,24	2,50	0,26	0,26	0,00

(1) Cette annexe résume les données relatives à la situation de concentration de la dette communale.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Régime de financement pourvue	Taux fixe		Taux fixe (1)		Charges et produits charges et prod	Produits d'Etat	Esquivalent de couverture
		Indice	Niveau de taux	Indice	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable (simple (total))						0,00	0,00	
Taux variables (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(2) Indiquer l'index utilisé au moment de la

(3) Pour les opérations à taux variable, indiquer le niveau de

(4) A compléter si financement de couverture est en

(5) Catégorie d'emprunt. Chapitre 4, 24, la date d'expiration des emprunts au moment de la signature des emprunts et le montant des emprunts financés aux conditions indiquées.

réf. facture
N° 036
date : 03/03/2023
N° 036
date : 03/03/2023
N° 036
date : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instrument de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Montant couvert				Réglement de couverture							Taxes et autres	Date de réception en préfecture	Date de réception en mairie	
	Reserves de financement	Capital restant dû au contrat	Date de fin du contrat	Organisation contractuelle	Type de couverture (a)	Nature de la couverture (b) (c) (d)	Montant de l'investissement de couverture	Taux de taux de contrat	Date de fin du contrat	Fixation de la date de règlement (e)	Montant des commissions directes				Frais payés pour l'achat d'option
Taux fixe (taux)	0,00														
Taux variable simple (taux)	0,00														
Taux variable (taux) (1)	0,00														
Total	0,00														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, indiquer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit de la base variable et de l'ensemble des autres conditions de règlement et/ou de durée lorsque l'emprunt est couvert.
 (3) Indiquer si c'est un swap, dans lequel (oui), non, aucun, simple ou double.
 (4) Indiquer le régime de règlement des intérêts : A : annuité, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
 (5) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, indiquer une ligne par emprunt couvert.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRELEVEUR		Dette anticipée à l'exercice (2)	Dette anticipée au 01/01 (N)	Annuités à payer au cours de l'exercice	Intérêts (3)	Dont	Ces
TOTAL	0,00						
Avenant, sans engagement de crédit, nul		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette financée par des subventions (ou : subventions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des 000 000 000 de la collectivité ou un établissement public associé de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait un transfert de dette.

(2) La dette est portée à l'actif de la commune et la part de dette prise en charge par le collecteur.

(3) Il s'agit des intérêts dans le cadre de contrats d'achat et de vente de titres et de contrats de location et de location de biens.

Accusé de réception en préfecture
 034-134-02761-20230302-2023-02-013
 Date de transmission : 03/03/2023
 Date de réception en préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux décrits à l'annexe la prise en charge d'un emprunt)

IV
B1.7

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Procédure d'amortissement (Intérêt, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Date de libération ou
L	2182-Matériel de transport occasion (plus de 3,5 tonnes)	7	20/10/2022	
L	2189-Cafés foyers	30	20/10/2022	
L	2183-Mat bureau élect. ou électronique (photocopieur, TPE,	10	20/10/2022	
L	2183-Mobilier à usage de bureau	10	20/10/2022	
L	2183-Serveurs, unités central, écran,...	5	20/10/2022	
L	2184-Mobilier autre que bureau ou usage scolaire	10	20/10/2022	
L	2184-Matériel électrique	5	20/10/2022	
L	2189-Equip. sport (out football, parkers de basket)	10	20/10/2022	
E	2188-Jeux d'enfants (bois)	10	20/10/2022	
L	2184-Livres, DVD, CD (1er acquiescent)	5	20/10/2022	
L	2188-Réfrigérateur, four, lave linge,...	7	20/10/2022	

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/21

IV
BS-1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/21

Netto de la provision	PROVISIONS SEUL-BUDGETAIRES (2)		Montant des provisions constituées au 01/01/21	Montant initial des provisions constituées	D	SOLDE
	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision				
PROVISIONS POUR REQUES ET CHARGES (3)						
Provisions pour légers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'assurance	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour réques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépense (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et approc	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des dettes de fait	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions sans participations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS EUROPEENES (2)						
Provisions pour réques et charges (3)	5 840,00		0,00	5 840,00	0,00	5 840,00
Provisions pour légers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'assurance	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour réques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Raccourcissements	5 840,00	16/02/2023	0,00	5 840,00	0,00	5 840,00
Egrégations (3)	0,00		0,00	5 840,00	0,00	5 840,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et approc	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	5 840,00		0,00	5 840,00	0,00	5 840,00

Accusé de réception en préfecture
2023-03-01
Date de télétransmission : 03/03/23
Date de réception préfecture : 03/03/23

COMMUNE DE ST MATTHEU DE TREVERIS - COMPTIN - BP (projet de budget) - 2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (A)	Etat de couverture de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées (C=A+B)	Montant des reprises (D)	SOLDE (E=C-D)
	5 610,00		0,00	5 610,00	0,00	5 610,00
TOTAL PROVISIONS						

(*) Provision nouvelle constituée au 01/01/N, provision de l'exercice, provision de l'exercice et provision de l'exercice.
 (**) A l'exercice, les provisions sont constituées au 01/01/N, provision de l'exercice, provision de l'exercice et provision de l'exercice.
 (3) Montant de la provision (montant) : provision pour l'exercice au 01/01/N, provision de l'exercice, provision de l'exercice et provision de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402781-20230303-2023-021013-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (*)

(*) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau récapitulatif « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions et modalités applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4 DE

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercices	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/8812) (III)	Saldo (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00
Accusé de réception en préfecture 034-21340281-20230303-2023-02-013 Date de télétransmission : 03/03/2023 Date de réception en préfecture : 03/03/2023							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - II + III.

Exercices	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/8852) (III)	Saldo (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - II + III.

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un compte par opération pour compte de tiers
- (2) Exercice des réalisations écrites pour notes à réaliser
- (3) A réaliser ultérieurement en cas de reports des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reports anticipés des réalisations
- (4) Total = Réelles à réaliser et 1. Nouveaux crédits votés
- (5) Préférer les reports en la mesure des crédits votés
- (6) Le détail des réalisations déterminées au titre de comptes, soit en dépenses qu'en recettes
- (7) Report à l'exercice

IV
BS

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02113-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PRETS

		Prêts (compte 274)				
Bénéficiaires	Date de la dation en paiement	Encours restant dû au 31/12/2023	Montant de l'amortissement à recouvrer	Intérêts	Non amortis	
Associés d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00		
Non associés d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00		

Accusé de réception en date du 03/03/2023
 N° de dossier : 23-02-013
 Date de réception : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Debit en capital à l'origine	Debit en capital au 31/12/23	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Comptes de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser au amitié (2)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
 (2) A compléter depuis l'état des comptes de crédit-bail.
 (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
 (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/23	Annulé à recevoir au 31/12/23
8025	Réalisation de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus	0,00	0,00
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00
			0,00

(1) A compléter après l'établissement des bilans engagés reçus.
 (2) A compléter depuis l'adoption des décisions de création ou capital au DIVULG correspondant au rattachement des entreprises concernées au bilan de la commune.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B7.4

Calcul du ratio de l'article L2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à éteindre dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités antérieures des renouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	347 668,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	347 668,82
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	4 741 570,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	7,33%

(1) Sans considération des crédits par l'article L2252-1 du CGCT

(2) Cf. détermination au point B.7.2.2. du SAGE

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice, incluant les renouvelles garantis de l'exercice, au premier juillet de l'exercice précédent.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHEU DE TREVIERIS - COMMUNE - BP (projet de budget) - 2023
IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

87.6 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin de contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
FOUSRIERE ANIMALE	2021	SACPA	Elevement, stationnage et restriction		6 485,50	12 mois	31/12/2023		
CONCESSION DE SERVICE DE MOBILIER URBAIN PRIBENTAIRE	04/04/2020	IMEDIAICHE	PUBLICITE URBAIN			50 mois	31/12/2025		

Procès de réception en préfecture
 34-213402761-20230303-2023-02-013-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

[1] Somme des rémunérations rattachées à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
 [2] Montant reporté à la colonne précédente déduction faite de la somme des amortissements publics au titre de la part d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS BONNES

Année d'exigence	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Doté au capital à l'origine	Doté au capital au 31/12/N	Annulé par le conseil municipal
TOTAL							
2017	Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
2018	Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	Engagements liés à des délégations de service public				0.00	0.00	0.00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties assurées à l'échelle France Local, Article L.1611-2 du CGCT :
 - l'« Organisation bénéficiaire » de la garantie constitue personnellement et non à titre délégué à titre ou créé par l'Agence France Local ;
 - la durée de la garantie ne peut être inférieure à la durée de la garantie ;
 - la somme « Montant en capital au 1/1/1 » correspond au montant initial de la garantie accordée par l'Agence à la date de signature ;
 - la somme « Montant à verser au cours de l'exécution » n'est pas rempli car l'exécution de la garantie au 1/1/1 ;
 - la somme « Montant à verser au cours de l'exécution » n'est pas rempli car l'exécution de la garantie au 1/1/1. Des versements ne sont effectués qu'en cas de sinistre.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIER - 34 - COMMUNE	BP 2023
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES	DB

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article / Libellé	Montant de la subvention
657481 - Subv. Club Senior du Pic St Loup	1 000,00
6574810 - Subv. OCCE Gelly	1 800,00
6574811 - Subv. Tennis Club	3 650,00
6574812 - Subv. Vélo Club	650,00
6574813 - Subv. Boule de Montferrand	750,00
6574814 - Subv. Diane de Montferrand	300,00
6574815 - Subv. ASSMT	8 000,00
6574816 - Subv. Club Taurin	3 500,00
6574817 - Subv. Diane de la Suque	300,00
6574818 - Subv. Vendémisiaires	3 600,00
6574819 - Subv. Anciens Combattants	200,00
657482 - Subv. FCPE Collège	200,00
6574820 - Subv. Comité des Fêtes	8 000,00
6574821 - Subv. ass. sportive du Collège	400,00
6574822 - Subv. APE	400,00
6574823 - Subv. ACA	3 500,00
6574824 - Subv. St Mathieu Athletic	1 000,00
6574825 - Subv. SMT FIGHT	1 150,00
6574826 - Subv. ass. sportive des Alain Savary	700,00
6574827 - Subv. Paniers du Pic	500,00
6574828 - Subv. Festa Trail	2 000,00
6574829 - Subv. RASED	150,00
657483 - Subv. Foyer Rural	5 000,00
6574830 - Subv. Hand Ball	2 000,00
6574831 - Subv. Aikido	1 150,00
6574832 - Subv. Pic St Loup Reproduction	2 000,00
6574833 - Subv. Art du Pic	100,00
6574834 - Subv. GEECO Escalade	400,00
6574835 - Subv. Volley Club	400,00
6574836 - Subv. Bouchons à Plume	400,00
657484 - Subv. Club ESL	800,00
657485 - Subv. Chorale	500,00
657486 - Subv. Ecole de Musique	4 000,00
657487 - Subv. Judo Club	3 000,00
657489 - Subv. OCCE Fontanilles	1 000,00
TOTAL	62 500,00

Page 7/1

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERES - 34 - COMMUNE

BP 2023

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CAT. (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
Attaché principal	A	1	0	1	0	0	0
Attaché territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	1	0	1	1	0	1
Ingenieur	A	0	0,5	0,5	0,5	0	0,5
Technicien	B	1	0	1	0	1	1
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	2	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
		1	0	1	1	0	1

Accusé de réception en préfecture
 034-21-40274-20230304-2023-02-34
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0	0,8
		1	0	1	1	0	1	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0	0,8
		0	0,7	0,7	0,7	0,7	0	0	0,7
		0	0	1	1	1	0	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
Adjoint technique territorial	C	1	0	1	1	1	0	0	1
		0	0,85	0,85	0,85	0,85	0	0,85	0,85
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,7	0,7	0,7	0,7	0	0,7	0,7
		0	0,7	0,7	0,7	0,7	0	0,7	0,7
		0	0,57	0,57	0,57	0,57	0	0,57	0,57
		0	0	1	1	1	0	0	1
ATSEM principal 1ère classe	C	1	0	1	1	1	0	0	1
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
ATSEM principal 2ème classe	C	0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
		0	0,8	0,8	0,8	0,8	0	0,8	0,8
ETAPS	B	1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
Opérateur des APS	C	1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1
		1	0	1	1	1	0	0	1

Accusé de réception en préfecture
 034-2134028-20230303-2023-02-113-05
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATTHEU DE TREVIERIS - 34 - COMMUNE

BP 2023

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Ingenieur	A	TECH	805		3-3		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353		L332-14		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353		L332-13		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353		L332-14		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	353		L332-14		CDD
Adjoint d'animation	C	A	353		L332-14		CDD
Opérateur des APPS	C	S	353		L332-14		CDD
Autres							

1) CATEGORIES: A, 3 et C.
 2) SECTEUR: ADM: Administratif;
 TECH: Techniques;
 URS: Urbainisme (hors aménagement urbain);
 S: Sanité;
 MS: Médico-social;
 MI: Médico-technique;
 SP: Sport;
 CULT: Culturel;
 ANIM: Animation;
 PM: Police;
 OTR: missions non rattachées à une filière;
 3) REMUNERATION: Références à un indice brut (indiquer le niveau de la fonction publique ou son équivalent dans l'ensemble des situations de la rémunération brute annuelle);
 4) CONTRAT: Modé du contrat (indiquer le numéro IPRC modifié);
 3-3: article 3, (sans décaler); accroissement; appointement; mutation;
 3-4: article 3, 2ème alinéa; accroissement; appointement; mutation;
 3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à titre partiel ou indisponible (malade, maternité...);
 3-3-1: absence de cadre d'emploi de fonctionnaires à caractère classique pour fonctions correspondantes;
 3-3-2: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient;

de réception
 13402761-2023-03-03-02-0
 de télétransmission: 03/03/2023
 de réception préfecture: 03/03/2023

- 3-3-3° : article de seconde de profil des communes de moins de 1 000 habitants et de seconde de profil des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce profil. Lorsque la quote de terres de travail est inférieure à 50 %
 - 3-3-4° : article 3° temps non compris des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce profil. Lorsque la quote de terres de travail est inférieure à 50 %
 - 3-3-5° : article des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'exprime à la collectivité ou à l'habitant.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-247 : conseil à durée indéterminée obligatoire écrit proposée à un écrit collectif.
 - 35 : article 39 concernant l'habitat social.
 - 47 : article 47 concernant l'habitat social.
 - 110 : article 110 concernant les groupements.
 - 110-1 : l'article 110-1.
- At : dans (certaines).
- (2) Indiquer si l'emploi concerné est multiple d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les autres particularités de ce contrat sont indiquées dans les articles 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4 de la loi n° 2012-247, ainsi que les autres qui sont indiqués d'un contrat à durée déterminée.
- (3) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale. Les autres non indiqués sont réservés à un écrit collectif.
- (4) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale. Les autres non indiqués sont réservés à un écrit collectif.

Page 77

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20230303-2023-02-013
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception en préfecture : 03/03/2023

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Régime social de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Dotation d'un part de capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/04/1994 -	HERAULT LOGEMENT FDI HABITAT	HERAULT LOGEMENT FDI HABITAT	Etablissement Public National Personne Morale de Droit Privée	156 824,338 72 824,35
01/03/2011 -	EDI HABITAT	FDI HABITAT	Personne Morale de Droit Privée	2 803,40
01/11/2012 -	HERAULT LOGEMENT	HERAULT LOGEMENT	Etablissement Public National	88 010,28
Subventions sur période du 01/01/2000 à 31/12/2023				
Autres				

(1) Hors de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, conseil ou réunion de l'organe).

(3) Préciser où se trouve le document (commissariat, chambre de commerce, etc.).

(4) Les obligations pour lesquelles un engagement a été pris sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERS - 34 - COMMUNE

BP 2023

IV - ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup	01/01/2010	Fiscalité propre	498 400,00
Autres organismes de regroupement			
HERAULT ENERGIE SYNDICAT MIXTE		Sans fiscalité propre	0,00

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	
IV	BT 30

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(*) Exemples de catégories : régie à seule autorité financière, opérations d'investissement, services sociaux et médico-social

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-01
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		351 314,02	351 314,02
10 Emprunts et dettes assimilées (A)		347 668,82	347 668,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1848	Emprunts en dollars	347 668,82	347 668,82
18441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1871	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1872	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1878	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1881	Autres emprunts	0,00	0,00
1882	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1887	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 046,00	3 046,00
70...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 000,00
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
199	Subv. invest. transférées vote résultat	2 046,00	2 046,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédant (3) (4)	Solde d'exécution 0001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	351 314,02	610 901,11	0,00	971 215,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Créé de l'exercice voté, ou de l'exécution.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Préalables généraux du budget - vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE ST MATHIEU DE TREVIER - COMMUNE - BP - 2023

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	595 988,00	595 988,00
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (8) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1080 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 553 851,48	123 358,00	842 481,11	826 349,78	2 385 730,35

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 871 215,83
Ressources propres disponibles	IV 2 385 730,35
Solde	V = IV - II (8)
	1 514 514,52

(1) Les comptes 15, 160, 26, 27, 28, 39, 485, 48 et 69 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits du Vœu de la ville de la séance.

(3) Le compte 10220 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à caractère public.

(4) Les comptes 15, 28, 39, 48 et 69 sont présentés uniquement si la collectivité éprouve le besoin des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Les comptes 31, 39 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retrouvent les dépenses et les recettes d'un exercice et d'une TVA peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inversement si le compte administratif est validé, on est le report anticipé des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant au II - Présentation générale du budget - voir d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 553 551,48	1 553 551,48
Ressources propres externes de l'année (a)		285 000,00	285 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	85 000,00	85 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13148	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13158	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13243	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13255	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
136	Autres subventions invosl. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 268 551,48	1 268 551,48
16...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
29...	Amortissement des immobilisations		
2902	Frais liés à la réalisation de document	15 794,00	15 794,00
29031	Frais d'études	2 958,00	2 958,00
29033	Frais d'insertion	3 060,10	3 060,10
290415349	IC : Bâtiments, installations	10 912,00	10 912,00
29041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	70 941,81	70 941,81
2904182	Autres org pub - Bât. et installations	2 962,00	2 962,00
2906	Lieux, locaux, droits similaires	11 383,10	11 383,10
29128	Autres aménagements de locaux	48 735,14	48 735,14
291311	Bâtiments administratifs	888,31	888,31
291312	Bâtiments scolaires	1 011,24	1 011,24
291316	Equipement de véhicule	1 980,80	1 980,80
291318	Autres bâtiments publics	6 906,91	6 906,91
291321	Immobilis de rapport	101 900,58	101 900,58
291351	Bâtiments publics	98 765,70	98 765,70
29138	Autres constructions	215,00	215,00
29152	Installations de voirie	86 945,83	86 945,83
291534	Réseaux d'électrification	350,55	350,55
291538	Autres réseaux	67 830,60	67 830,60
291568	Autre matériel, outillage, matériel	33 015,16	33 015,16
2915731	Matériel roulant	8 103,00	8 103,00
2915739	Autre matériel et outillage de voirie	21 995,16	21 995,16
29158	Autre inst., matériel, outill. techniques	11 823,16	11 823,16
29181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
291828	Autre matériels de transport	16 895,60	16 895,60
291838	Autre matériel informatique	33 024,21	33 024,21
291849	Autre matériels de bureaux et mobiliers	36 308,46	36 308,46
29186	Autre immc. corporelles	30 907,08	30 907,08
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
36...	Stocks de produits (5)		
38...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
48...	Dépréciation des comptes de tiers		
58...	Dépréciation des comptes financiers		

Accusé de réception en préfecture
 034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
 Date de télétransmission : 03/03/2023
 Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

COMMUNE DE SAINT MATHEU DE TREVIER - 84 - COMMUNE	BP 2023
---	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	DS

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / (N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1
TF	0,00	0,00	46,09	0,00	0,00	0,00
TFPMB	0,00	0,00	106,09	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

ARRETE ET SIGNATURES






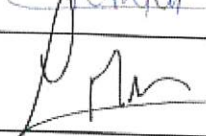



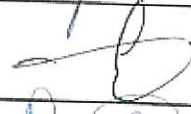



Présenté par le Maire, Jérôme LOPEZ,
A Saint-Mathieu-de-Tréviérs, le 16/02/2023
Le Maire, Jérôme LOPEZ,

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 26
VOTES : Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 6

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Mathieu-de-Tréviérs, le 16/02/2023

Date de convocation : 10/02/2023

Les membres du Conseil Municipal,

1er adjoint : Patricia COSTERASTE	
2ème Adjoint : Jean-Marc SOUCHE	
3ème Adjoint : Christine OUDOM	
4ème Adjoint : Patrick COMBERNOUX	
5ème Adjoint : Palma PERRONE VASSALO	
6ème Adjoint : Luc MOREAU	
7ème Adjoint : Gwendoline ATTIA DESJOUIS	
8ème Adjoint : Stéphane GOULLIER	
Conseiller Municipal : Antoine FLORIS	
Conseiller Municipal : Alain GIBAUD	
Conseillère Municipale : Marguerite BERARD	
Conseiller Municipal : Thibaut LE NEUDER	
Conseillère Municipale : Géraldine LEFEBVRE	

Accusé de réception en préfecture
434 213402761 20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

ARRETE ET SIGNATURES

Conseillère Municipale : Vanessa DURIEUX	
Conseiller Municipal : Rémi GERBAUD	
Conseillère Municipale : Kelly BEST	
Conseiller Municipal : Nicolas GASTAL	
Conseillère Municipale : Bernadette MURATET	
Conseillère Municipale : Nicole MAZOT	
Conseiller Municipal : Thibaut MARTINEZ	
Conseillère Municipale : Isabelle POULAIN	
Conseiller Municipal : Boris AZAM	
Conseiller Municipal : Gilbert COMBETTES	
Conseiller Municipal : Lionel TROCELLIER	
Conseillère Municipale : Cécile COMELLI	
Conseillère Municipale : Magalie BARTHEZ	

Certifié exécutoire par le Maire, Jérôme LOPEZ, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/03/23 et de la publication le

A Saint-Mathieu-de-Treviers, le 03/03/2023



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-013-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023